

Intempéries

# Plusieurs routes coupées en raison de l'accumulation de la neige

P05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen* 25ème année **D'ALGERIE**

N°7369 - JEUDI 25 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Conseil de la concurrence  
**Plus de 14 affaires traitées depuis sa réinstallation**

P04

**Les versement en espèces doivent être strictement encadrés**

# La note claire de la Banque d'Algérie

Lire en page 03

ORAN P07

À l'approche du mois sacré de Ramadhan  
**L'Etat ferme la porte à la pénurie et à la spéculation**

Sûreté de wilaya d'Oran  
**27 individus recherchés interpellés suite à une vaste opération**

Brigade de lutte contre le trafic de drogues  
**02 dealers neutralisés avec 5.700 psychotropes**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...  
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41  
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Concours du Prix du président de la République  
du meilleur exportateur 2025

## Prolongation des délais de candidature jusqu'à jeudi

Les délais de candidature au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025 ont été prolongés jusqu'à jeudi prochain, afin de permettre au plus grand nombre possible d'opérateurs économiques de participer à cette importante distinction nationale, a annoncé, lundi dans un communiqué, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. "En application des dispositions du décret présidentiel 24-202 du 24 juin 2024, portant création du Prix du président de la République du meilleur exportateur, modifié et complété, notamment les articles 12 et 13, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques dans le domaine de l'exportation que les délais de candidature au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025 ont été prolongés", lit-on dans le communiqué. La date limite d'inscription et de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 25 décembre courant à 14h00, afin de permettre au plus grand nombre possible d'opérateurs économiques d'y participer, ajoute la même source. Le ministère de tutelle a invité les intéressés à s'inscrire par voie électronique via le lien suivant: <https://www.mcepe.gov.dz/ind.../ar/meilleur-exportateur-2025>, et à transmettre la déclaration sur l'honneur jointe à cette annonce à l'adresse électronique suivante: [export@mcepe.gov.dz](mailto:export@mcepe.gov.dz), rappelant que les dossiers parvenus après l'expiration du délai fixé ne seront pas pris en considération.

tation que les délais de candidature au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025 ont été prolongés", lit-on dans le communiqué. La date limite d'inscription et de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 25 décembre courant à 14h00, afin de permettre au plus grand nombre possible d'opérateurs économiques d'y participer, ajoute la même source. Le ministère de tutelle a invité les intéressés à s'inscrire par voie électronique via le lien suivant: <https://www.mcepe.gov.dz/ind.../ar/meilleur-exportateur-2025>, et à transmettre la déclaration sur l'honneur jointe à cette annonce à l'adresse électronique suivante: [export@mcepe.gov.dz](mailto:export@mcepe.gov.dz), rappelant que les dossiers parvenus après l'expiration du délai fixé ne seront pas pris en considération.

Importation pour compte propre

## Les opérateurs invités à finaliser leur inscription sur la plateforme

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité, mardi, l'ensemble des opérateurs économiques dans le domaine de l'importation pour leur propre compte, relevant des activités de gestion et/ou d'équipement et ayant créé leurs registres de commerce en 1999 ou antérieurement, à accéder à leurs comptes au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC) sur la plateforme "SIDJILCOM", afin

de récupérer l'historique intégral des opérations de ré-immatriculation pour finaliser les procédures d'inscription sur la plateforme numérique consacrée à la gestion et au suivi des opérations d'importation des matières premières. Les opérateurs économiques immatriculés en 2000 et ultérieurement doivent introduire l'année de début d'activité telle que mentionnée dans le registre de commerce en vigueur, précise le ministère dans un communiqué.

## Pour le périmètre Menzel Ledjmet Sonatrach et Pertamina signent trois contrats de service



Le groupe Sonatrach et la compagnie indonésienne Pertamina ont signé, lundi au siège de la direction générale de Sonatrach, trois contrats de service portant sur l'enlèvement du pétrole brut, du condensat et des GPL produits dans le périmètre Menzel Ledjmet (Bloc 405a), dans la wilaya d'Illizi. Les contrats ont été paraphés par le vice-président de Sonatrach, chargé de la commer-

cialisation, Belgacem Mayouf, et le président Exploration-Production de Pertamina, Jon Erwin, en présence du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, et de l'ambassadeur d'Indonésie en Algérie. M. Noureddine Daoudi, a précisé que ces contrats, d'une durée de 25 ans, permettront à Pertamina de disposer de ses produits dans des conditions optimales aux ports de chargement algériens.

Conseil de la nation

## Nasri reçoit un groupe de députés membres du Parlement de l'enfant



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri a reçu, mardi, un groupe de députés membres du Parlement de l'enfant algérien, saluant le niveau de maturité et de conscience dont ils ont fait preuve, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. S'exprimant à cette occasion, M. Nasri a souligné "l'importance de cette instance législative qui constitue une expérience singulière dans la vie de ces jeunes filles et garçons", saluant "le niveau de maturité et de conscience qu'ils ont fait preuve à l'égard des questions de société en gé-

néral et celles relatives à l'enfance et à la jeunesse en particulier", précise la même source. A cet égard, le président du Conseil de la nation a affirmé que "ce qu'il a constaté au sein de ce groupe est de nature à dire que l'Algérie est à l'abri", appelant les jeunes députés à "rester attachés aux principes du message de Novembre, à être fiers de leur patrie et des hauts faits de leurs ancêtres, pour construire l'avenir de l'Algérie victorieuse, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pose les fondations".

Solidarité nationale

## Lancement de la plateforme électronique «Mourafaka» dédiée aux personnes âgées



Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé sa plateforme électronique "Mourafaka" visant à renforcer l'accompagnement des personnes âgées et à consolider leur qualité de vie, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Cette plateforme constitue "un espace numérique interactif offrant un système de services complet qui tient compte des dimensions, juridique, sociale et d'entraide, à même de faciliter la prise en charge quotidienne des personnes âgées et d'améliorer leur qualité de vie", précise la même source. La plateforme renferme des

informations et des recommandations pour aider "la personne âgée à rester dans son environnement de vie naturel, soit la famille, en protégeant son droit à participer à la vie sociale et publique". Elle renferme aussi des "informations sur les différents services et aides fournies par le secteur de la solidarité nationale au profit des personnes âgées et des personnes ou familles assurant leur prise en charge, tant du point de vue juridique, social ou dans le cadre de l'entraide, outre des conseils et des orientations facilitant la prise en charge quotidienne des personnes âgées non autonomes", ajoute le communiqué.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

**Direction - Rédaction - Administration**  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
**Président Directeur Général**  
Lazreug Mohamed

**Directeur de la Publication**  
Abdellah BOUHALLI

**Directeur Technique**  
Benyoucef Mohamed

**Conception PAO**  
Le Carrefour d'Algérie  
**Bureau de Mostaganem**  
Tél: 045 41 73 80  
**Impression Ouest**  
Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

**Diffusion Ouest:** Le Carrefour d'Algérie

**«Pour votre Publicité, s'adresser à:**  
**L'Entreprise Nationale de Communication,**  
**d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**  
**01, Avenue Pasteur Alger.**  
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77  
E-mail: [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)

**ANEP ORAN**

[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)  
Síteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## Les versements en espèces doivent être strictement encadrés

# La note claire de la Banque d'Algérie

Par B.Habib

Les paiement en espèces ont leur impact significatif ou avantageux sur l'économie notamment pour les personnes non bancarisées mais il ont également leurs inconvénients. Dorénavant, un tour de vis sera imposé sur les flux financiers considérés comme opaques. Questions évidentes: Est-il possible de déposer de l'espèce sur un compte bancaire? Quel montant peut-on y verser? Et comment déposer désormais vos espèces sur un compte commercial? Une mesure pour le moins inédite. Sous le signe de «Tolérance risque zéro», la Banque d'Algérie ferme le robinet du cash sauf dans certains cas exceptionnels. À travers une note adressée aux banques et datée du 22 décembre 2025, la Banque d'Algérie impose un durcissement significatif des conditions d'alimentation des comptes commerciaux. C'est du moins ce que rapporte le journal électronique «Algérie 360». Désormais, les dépôts en cash ne constituent plus la norme, mais l'exception, dans un contexte marqué par la montée des exigences en matière de vigilance financière et de lutte contre les flux à risque. Afin d'instaurer une transparence et la tracabilité des dépôts en espèces par les titulaires de comptes bancaires, la Banque d'Algérie fixe un nouveau régime de dépôt sans l'interdire catégoriquement ou le réfuter. Vigilance oblige, la Banque centrale trace une ligne claire. Les paiements scripturaux deviennent la règle, les versements en espèces un cas marginal, strictement encadré. Qui est visé par cette mesure? Le moins que l'on puisse dire est que compte tenu de cette évolution qui s'inscrit dans une stratégie plus large de maîtrise des risques et d'alignement sur les standards internationaux, les choses seront de s'annoncer pour les dépositaires en espèces. Ces derniers devront, ce faisant, se soumettre à effectuer plusieurs montants limités en espèces ou le cas échéant, réduire les montants de leurs transactions financières, selon un spécialiste. La note n°02/DGIG/



2025 précise sans ambiguïté, la nouvelle orientation retenue par la Banque d'Algérie. Maintenant que les dépôts en espèces sont quasiment restreints pour les commerçants, qu'en sera-t-il pour les flux d'argent importants soit au dessus du seuil autorisé? Compte tenu du «niveau de risque élevé associé aux dépôts en espèces», l'alimentation des comptes commerciaux doit désormais s'effectuer par des moyens de paiement scripturaux tels que les virements ou les chèques. Le document officiel stipule clairement que «les versements d'espèces ne doivent être autorisés que pour des cas exceptionnels dûment justifiés». En d'autres termes, la logique s'inverse. Ce n'est plus à la banque de tolérer le cash, mais au client de démontrer la légitimité et la cohérence de ce type d'opération. Cette approche marque une rupture avec certaines pratiques encore répandues dans le tissu économique, notamment chez les opérateurs habitués à des flux financiers peu formalisés. Au-delà de la question des dépôts en espèces, la Banque d'Algérie insiste sur la cohérence globale des opérations bancaires. Toutes les transactions doivent être en adéquation avec le profil du client et conformes aux informations financières et historiques détenues par la banque. Cette exigence s'inscrit dans une approche fondée sur l'analyse des risques, impliquant la mise en œuvre de diligences renforcées pour les clients ou les opérations présen-

tant un niveau de risque plus élevé. Les banques sont ainsi appelées à exercer un contrôle plus strict. Non seulement sur l'origine des fonds, mais aussi sur leur volume, leur fréquence et leur logique économique. Pour appuyer cette orientation, la Banque d'Algérie rappelle l'obligation d'une application rigoureuse de plusieurs textes réglementaires de référence, notamment: Le règlement n°24-03 du 24 juillet 2024, modifié et complété, relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive. L'instruction n°03-24 du 24 novembre 2024, portant sur le devoir de vigilance. Ces textes constituent l'ossature juridique sur laquelle repose le durcissement des pratiques bancaires, avec pour objectif de réduire les opérations non transparentes et de renforcer la fiabilité du système financier. Consciente des effets potentiels de ce resserrement, la Banque d'Algérie prend toutefois soin de poser une limite. Les mesures de vigilance ne doivent pas devenir un obstacle à l'inclusion financière des clients présentant un faible niveau de risque. Les particuliers et les petites structures disposant de dossiers clairs et de flux identifiables ne doivent pas se voir pénalisés par une application mécanique ou excessive des règles. Ainsi, le message est clair, le durcissement vise les zones à risque, pas l'exclusion des acteurs économiques réguliers.

## Réunion du Gouvernement

### Le numérique et l'enseignement spécialisé au menu



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relatif au domaine du numérique, ainsi qu'un projet de décret exécutif relatif aux établissements privés d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants atteints d'un handicap mental, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mardi 23 décembre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après: Le Gouvernement a entamé l'examen d'un avant-projet de loi fixant les règles générales relatives au domaine du numérique. Il s'agit d'une étape clé dans la création d'un écosystème numérique national efficace, sécurisé et cohérent, notamment à travers la mise en place d'un modèle de gouvernance moderne fondé sur la numérisation globale comme socle de la performance administrative en matière de gestion des affaires publiques. Ainsi, cet avant-projet de loi vise à établir un cadre juridique solide accompagnant la transformation numérique, garantissant sa durabilité et son efficacité, en permettant à notre pays de s'engager pleinement dans l'ère numérique. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants ayant des besoins spécifiques atteints d'un handicap mental. Ce projet de texte vise à soutenir la création des établissements privés et d'améliorer leur organisation et leur fonctionnement, de prendre en charge les évolutions prévues par la loi n 25-01 du 20 février 2025, relative à la protection et à la promotion des personnes ayant des besoins spécifiques, pour une meilleure prise en charge, tout en contribuant au renforcement des efforts déployés par l'Etat pour la généralisation des structures d'accueil au profit des enfants atteints d'un handicap mental, à travers tout le territoire national".

## Exploitation de la mine de Gara Djebilet

### Une délégation ministérielle en visite à Béchar pour s'enquérir des préparatifs

Une importante délégation ministérielle a effectué, mardi, une visite de travail à Bechar, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs liés au grand événement marquant le lancement de l'exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet, et ce en application des instructions du président de la République. Cette délégation est composée du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, ainsi que de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi. La délégation comprend également le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, le direc-

teur général de la Protection civile (DGPC), le colonel Boualem Bourelaf, entre autres. Lors de la visite, la délégation ministérielle, accompagnée des autorités locales, a inspecté plusieurs sites du tronçon de cette ligne ferroviaire traversant le chef-lieu de la wilaya. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la préparation du grand événement marquant l'inauguration officielle de ce mégaprojet ferroviaire stratégique, destiné à la valorisation du gisement de fer de Gara Djebilet. Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine, fin novembre, le président de la République avait affirmé qu'il se rendra dans la wilaya de Béchar "pour présider une cérémonie historique à l'occasion de l'arrivée du fer extrait de la mine de Gara Djebilet dans la wilaya de Bechar via la ligne ferroviaire minière Tindouf-Bechar, et ce pour la première fois depuis l'indépendance".



Pôle & Mic

Par B.Nadir

Visa Schengen, l'accès à l'Europe se durcit

Les Algériens voient de plus en plus difficilement s'ouvrir les portes de l'Europe. Sur les neuf premiers mois de 2025, les demandes de visa pour la France ont chuté de 24% par rapport à 2024 et le nombre de visas délivrés a reculé de 14,5%. Le taux de refus grimpe à 31%, presque le double de la moyenne mondiale, avec un sévère 44% pour les visas étudiants. Les touristes, entrepreneurs et familles ne sont pas épargnés: les visas touristiques reculent de 21%, les visas économiques de 12,6%, les humanitaires de 48% et les visites familiales de 7,4%. Pour la France, cette politique s'explique par «le contrôle rigoureux des flux migratoires», tout en maintenant une mobilité académique ciblée. Les visas étudiants restent marginaux, malgré une légère hausse pour la rentrée 2025-2026: 8.351 visas délivrés, soit 5,8 % du total. Seuls les profils «d'excellence» et des projets cohérents sont retenus. Dans ce climat, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Melado Pascua, rappelle dans un entretien à El Moudjahid que l'UE n'arbitre pas les demandes individuelles: «Chaque dossier est traité par les consulats nationaux selon les règles Schengen, avec des impératifs sécuritaires et géopolitiques propres à chaque État». Pour lui, la mobilité doit être réciproque. «Les facilités accordées aux étudiants algériens doivent aller dans les deux sens, car des étudiants européens viennent aussi ici, en Algérie», souligne-t-il. Le Pacte pour la Méditerranée doit créer un espace de circulation équilibré, éviter la «fuite des cerveaux» et renforcer les échanges académiques et culturels entre les deux rives. La France durcit par ailleurs l'accès aux rendez-vous de visa pour certaines catégories: les familles des hauts cadres d'entreprises privées, auparavant prioritaires, doivent désormais passer par la procédure classique, l'accès prioritaire étant réservé aux voyages professionnels. Entre sécurité, diplomatie et ambitions académiques, la mobilité entre l'Algérie et l'Europe reste un terrain complexe.

Finance islamique

La BNA lance une gamme de produits destinée aux algériens de l'étranger

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé une offre composée de comptes et de financements immobiliers islamiques sous les formules Mourabaha, Ijara et Istisna'a, destinée aux algériens résidents à l'étranger, a-t-elle annoncé mardi dans un communiqué. Baptisée "Bladi DZ", cette offre qui vise à faciliter la gestion financière à distance et à encourager l'investissement en Algérie, regroupe "une gamme complète de comptes islamiques +chèque, épargne, investissement+, des financements immobiliers islamiques sous les formules Mourabaha, Ijara et Istisna'a, ainsi que des services bancaires et digitaux modernes, incluant cartes CIB, e-banking, SMS banking et l'application Wimpay. Elle permet notamment aux algériens non-résidents d'acquérir un bien immobilier en Algérie, constituant un investissement durable, un projet de retraite et un moyen de nature à aider à renforcer les liens familiaux et culturels avec le pays, note la même source. Ainsi, l'ouverture d'un compte BNA islamique dans le cadre de la solution "Bladi DZ" offre plusieurs avantages, dont la simplification des transactions locales, la sécurisation des épargnes, la gestion des comptes à distance et en ligne, l'accès à des financement dédiés aux algériens non-résidents, le paiement et les achats en ligne ou sur place en toute sécurité, des notifications en temps réel sur les comptes et les transactions ainsi que la possibilité de recevoir et de transférer de l'argent instantanément. Avec cette offre, la BNA réaffirme son engagement à accompagner la diaspora en lui proposant des solutions bancaires islamiques modernes et innovantes, contribuant ainsi au développement économique et au renforcement des liens avec les algériens de l'étranger, conclut le communiqué.

Conseil de la concurrence

Plus de 14 affaires traitées depuis sa réinstallation

Le Conseil de la concurrence a traité plus de 14 affaires depuis sa réinstallation en mars dernier, sur la base des saisines qu'il a reçues, a indiqué, mardi à Alger, le président du Conseil, Ahmed Dkhinissa. Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'étude consacrée à la présentation de la stratégie du Conseil de la concurrence pour la période 2025-2029, M. Dkhinissa a précisé que le Conseil a examiné 14 dossiers, dont la majorité concerne la concentration économique, le e-commerce, les activités numériques, le secteur pharmaceutique ainsi que les applications de transport sur smartphones, ajoutant que plusieurs autres dossiers enregistrés sont en cours d'investigation et de suivi. Concernant le rôle du Conseil de la concurrence, le responsable a rappelé que cette instance est une autorité administrative indépendante dotée de prérogatives décisionnelles et juridictionnelles, lui permettant d'enquêter, de convoquer, de collecter des données et de sanc-

tionner en cas de pratiques illicites. Parmi ces pratiques, il a cité notamment la collusion entre entreprises, les ententes sur les prix, le partage des marchés et l'abus de position dominante. Le Conseil, qui compte actuellement 12 enquêteurs, ouvre des enquêtes de terrain sur la base des saisines et des informations reçues de différentes parties, et œuvre à "renforcer ses capacités juridiques et institutionnelles afin d'assumer pleinement son rôle dans la régulation du marché et la diffusion de la culture de la concurrence auprès des opérateurs économiques (entreprises publiques, privées ou même start-up)", a-t-il poursuivi. De son côté, le membre permanent du Conseil, Mohamed Tayeb Salet, a affirmé que "l'Algérie est entrée dans une nouvelle phase de compétitivité économique, laquelle requiert l'existence d'une autorité forte et efficace, à même de garantir le respect des règles de la concurrence, non seulement au niveau national, mais également dans l'espace africain, arabe

et international". Selon l'intervenant, le Conseil de la concurrence œuvre à renforcer son rôle et ses capacités afin de faire face aux nouveaux défis imposés par la dynamique des marchés, notamment dans un contexte d'ouverture accrue sur le marché africain, en particulier après l'entrée en vigueur de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Dans ce cadre, il a souligné l'importance d'élargir la coopération avec les organismes de la concurrence des pays européens ainsi que de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, à travers la conclusion d'accords de partenariat et la mise à profit des programmes d'appui technique et de formation offerts par l'Unité de la concurrence et de la protection du consommateur relevant de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), outre l'intégration aux initiatives régionales visant le renforcement des capacités en matière de concurrence.

Economie

Réduire la dépendance au Pétrole

Par Nadira FOUDAD

Même si la situation budgétaire est prudente par rapport au prix du pétrole, la LF 2026, adoptée par les deux Chambres parlementaires, inclut des dispositions pour lutter contre la contrebande de carburant et la fraude financière. Quant à notre Economie, le FMI (Fonds Monétaire International) voit l'économie algérienne en reprise, avec une croissance du PIB de 3,6 % en 2024 et des prévisions de 3,4 % pour 2025, soutenue par les hydrocarbures, mais appelle à des réformes urgentes pour diversifier l'économie, réduire la dépendance au pétrole, améliorer le climat des affaires (avec des lois comme celle sur l'investissement) et gérer les risques liés à la volatilité des prix des matières premières et aux défis externes, tout en saluant les efforts en matière de gouvernance. La délégation du FMI qui s'est rendue récemment à

Alger, a salué les avancées réalisées par l'Algérie, notamment en matière de transparence, de digitalisation et d'amélioration du climat des affaires. La délégation du FMI est conduite par Charalambos Tsangarides, dans le cadre des consultations annuelles menées par le FMI avec l'Algérie. La LF 2026 adaptée par les deux Chambres parlementaires vise la concrétisation de la pérennité financière, le développement inclusif, la justice sociale et la protection de la souveraineté économique. Rappelons le Prix de référence : Fixé à 60 USD/baril pour 2024-2026 dans la loi, alors que les prévisions du marché tablent sur 70 USD/baril. Une augmentation de la production primaire d'hydrocarbures est prévue pour 2026, visant environ 193 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP). La production pétrolière devrait se stabiliser autour du million de barils par jour. Pour ce qui est de la Stratégie économique, l'accent est mis sur la diversification

de l'économie algérienne, en réduisant la dépendance aux hydrocarbures, avec des investissements dans les secteurs hors hydrocarbures. Pour le volet stabilité budgétaire, la Loi de Finances 2026 cherche un équilibre budgétaire tout en soutenant le pouvoir d'achat, avec des mesures fiscales pour l'innovation, l'entrepreneuriat et les produits de large consommation. Cela suppose que la LF 2026 prévoit une situation budgétaire prudente par rapport au prix du pétrole, tout en misant sur la croissance interne et la diversification économique, avec le secteur des hydrocarbures jouant un rôle de soutien mais non plus unique moteur. Le FMI et après avoir exhibé son satisfecit lors de sa dernière visite en Algérie, reste néanmoins conscient du suivi des efforts de réforme menés par l'Algérie et sa disposition à accompagner les programmes visant à renforcer la stabilité économique et soutenir les réformes structurelles.

Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)

Plus de 19.000 projets enregistrés depuis novembre 2022

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, depuis son entrée en activité en novembre 2022, plus de 19.000 projets, pour une valeur totale de 8.242 milliards de DA (61 milliards de dollars), a indiqué mardi son Directeur général, M. Omar Rekkache. Lors d'une Journée d'information, organisée par l'Agence Algérie Presse Service (APS) et l'AAPI, sur le rôle des médias nationaux dans la promotion de l'investissement et le renforcement de l'attractivité de l'économie nationale, M. Rekkache a précisé que le nombre de projets enregistrés via les guichets uniques décentralisés et le guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, entre le 1er novembre 2022 (date de l'entrée

en activité de l'Agence) et le 21 décembre 2025, s'élève à 19.054 projets déclarés, pour une valeur totale de 8.242 milliards de DA, lesquels devraient créer plus de 470.000 emplois. Ce bilan, a-t-il dit, "témoigne de la confiance des opérateurs économiques nationaux et étrangers dans les profondes réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière d'investissement, et montre que l'Algérie est ouverte aux projets productifs dans divers secteurs, à travers toutes les wilayas, au service d'un développement régional équilibré et de la création d'emplois, auxquels le président de la République accorde une attention particulière". A cette occasion, le même responsable a réaffirmé l'en-

gagement de l'AAPI à "poursuivre l'accompagnement des investisseurs" et à "œuvrer pour transformer ces projets en réalisations concrètes, renforçant ainsi la souveraineté économique et soutenant une croissance durable", soulignant, à cet égard, que le suivi des projets a montré que leur taux de démarrage effectif avait atteint des "niveaux très satisfaisants". Sur les 9.026 projets dont les porteurs ont déposé un état d'avancement de la réalisation conformément à la législation en vigueur, qui impose à tout investisseur de déposer ce document tous les ans, 4.904 projets sont en cours de réalisation effective, soit un taux de 54%, auxquels s'ajoutent 1.237 projets entrés en phase d'exploitation complète, a-t-il précisé.

## Intempéries Plusieurs routes coupées en raison de l'accumulation de la neige

Plusieurs routes nationales et chemins de wilaya au centre du pays ont été coupés en raison des fortes chutes de la neige, a indiqué, mardi, le chargé de communication au centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), le sergent-chef Abdelhamid Amrani. S'agissant de l'état du réseau routier dans le territoire de compétence des services de la GN, impacté par les récentes intempéries ayant touché plusieurs régions du pays, le même responsable a précisé à l'APS, que les fortes chutes de la neige ont entraîné la fermeture de trois RN et d'un CW dans le centre du pays, entravant le trafic routier. Cette situation a nécessité la présence sur le terrain des unités de la GN, en coordination avec les autorités locales, afin de sécuriser les citoyens, d'évacuer les familles bloquées, de rouvrir les accès et de fluidifier le trafic routier". Dans ce cadre, la fermeture a été signalée au niveau de la RN30 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira dans la région de Tizi N'Kouilal, commune d'Iboudrarene, ainsi que la RN33 reliant les deux mêmes wilayas au ni-



veau de la région d'Assoul, commune d'Aït Boumahdi, outre la RN 15 reliant les deux wilayas au niveau de Tirourda, commune d'Iferhounene, et le CW 253 reliant Tizi Ouzou et Béjaïa au niveau de la commune d'Illiten. Dans la wilaya de Bouira, la neige a causé la fermeture de la RN 15 menant à Tizi Ouzou au niveau de Tirourda (Ain Zebda), commune d'Aghbalou, ainsi que la RN 33 au niveau de la région de Tikjda, commune d'El Asnam, outre la RN 30 au

niveau de Tizi N'Kouilal, commune de Saharidj. Le sergent-chef Abdelhamid Amrani a souligné que les routes au niveau des wilayas de Batna, Tlemcen, Laghouat, Tiaret, El Bayadh, Djelfa et Sidi Bel Abbès connaissent des difficultés de circulation, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence et à respecter le code de la route. Il a également rappelé la page "Tariki" pour consulter davantage d'informations sur l'état des routes.

### AADL 3

## Localisation de 80.000 unités à travers 26 wilayas du pays

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a procédé à la localisation de 80.000 logements, formule location-vente, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de l'Etat pour la réalisation du programme "AADL 3", a indiqué, mardi un communiqué de l'Agence. "Grâce à ces efforts soutenus", l'AADL a réussi à "dépasser le seuil des promesses et des engagements faits", le nombre d'unités de logements localisés dans le cadre de la formule "AADL 3" ayant atteint 80.105 unités à ce jour, ce qui reflète "l'engagement des autorités publiques à accélérer la cadence de réalisation et à assurer la concrétisation des projets de logement dans les délais impartis",

précise la même source. L'Agence a rappelé, à ce propos, la visite du président de la République dans la wilaya de Constantine, le 20 novembre 2025, où il avait donné le coup d'envoi de l'opération de localisation du programme "AADL 3" à travers les différentes wilayas du pays avec un quota de 46.000 unités de logement, dont 8050 unités de logement au pôle urbain Sissaoui, une première phase qui "reflète la capacité opérationnelle du programme". La cadence de réalisation a connu une "accélération notable grâce aux orientations du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire et au suivi permanent assuré par les cadres de l'Agence. L'opération de localisation a ainsi été élargie à d'autres wilayas, ce qui a permis de porter le nombre de logements localisés à des niveaux

dépassant les prévisions initiales", ajoute la même source. Le communiqué rappelle, dans ce cadre, que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, avait procédé, le 15 décembre 2025, à la pose de la première pierre pour la réalisation de 20.000 unités "AADL 3" au pôle urbain "Sidi Hallou" dans la wilaya de Boumerdes, un projet considéré comme l'un des plus grands pôles d'habitation programmés dans le cadre de cette formule. La loi de finances 2025 a prévu un programme de 200.000 unités de logement, tandis que la loi de finances 2026 prévoit la réalisation de 300.000 unités supplémentaires, soit la mobilisation d'affectations financières globales permettant la réalisation d'un demi-million de logements pour l'année prochaine.

### Année internationale des volontaires

## L'ONSC installe une commission de réflexion et de concertation

Une commission multisectorielle de réflexion et de concertation a été installée, mardi, au siège de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) à Alger, à l'occasion du lancement de l'Année internationale des volontaires (AIV) pour le développement durable 2026, indique un communiqué de l'ONSC.

L'installation de cette commission s'inscrit dans le cadre du "lancement mondial officiel de l'Année internationale des volontaires pour le développement durable 2026", annoncé par les Nations unies à l'occasion de la Journée mondiale du volontariat, dans une démarche visant à "créer un cadre permettant l'intégra-

tion des volontaires dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030", précise la même source. Cette installation vient également "consacrer la culture du volontariat profondément ancrée dans la société algérienne et renforcer le rôle des acteurs de la société civile, ainsi que leur présence remarquable lors des différentes étapes qu'a connues l'Algérie". A cette occasion, "les moyens à même d'intégrer le travail volontaire de manière méthodique et efficace ont été examinés, afin de renforcer la coordination et de promouvoir le partenariat entre la société civile et les pouvoirs publics, contribuant ainsi à l'amélioration des différents indica-

teurs du volontariat liés à la réalisation des ODD du pays", ajoute la même source. La commission de réflexion et de concertation est chargée notamment de "proposer des mécanismes pratiques pour l'intégration du volontariat dans la stratégie nationale de développement, renforcer la coordination et l'intégration entre les secteurs ministériels, les instances nationales et la société civile, en vue d'atteindre les ODD à travers l'intégration de l'action bénévole", en sus de "créer une base de données nationale des associations à caractère bénévole et des volontaires, et de développer un réseau de communication et de coordination entre eux".

## Traversée clandestine par mer Arrestation de 09 personnes à Jijel

La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine du service de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Jijel a arrêté, en coordination avec le groupement territorial des garde-côtes, neuf personnes qui préparaient une traversée d'émigration clandestine par mer, a-t-on appris lundi auprès du bureau de communication de ce corps constitué. Les mis en cause âgés entre 20 et 38 ans étaient en train de préparer une traversée d'émigration clandestine par mer depuis l'une des plages orientales de la wilaya, selon la même source qui a ajouté que l'opération a permis la saisie d'un bateau de plaisance, des téléphones portables, des sommes d'argent en monnaie nationale et en devise étrangère (euro) et des objets personnels des concernés. Au terme des procédures légales, un dossier pénal a été constitué contre les mis en cause pour « trafic de migrants contre un bénéfice pécuniaire, exposition au danger de la vie et de la sécurité d'autrui, tentative de quitter clandestinement le territoire national par des lieux autres que les postes frontaliers et non-dénonciation de crime de trafic de migrants » en vertu duquel ils ont été présenté devant les instances judiciaires compétentes qui ont placé cinq d'entre eux sous mandat de dépôts et le reste sous contrôle judiciaire, a-t-on précisé.

## Saisie de plus de 500.000 comprimés psychotropes Un dangereux réseau criminel composé de 09 contrebandiers démantelé

Un dangereux réseau criminel activant dans la région de l'Ouest du pays, composé de 9 contrebandiers, a été démantelé, avec la saisie de plus de 500 000 comprimés psychotropes Ecstasy, par les services de sécurité de l'Armée nationale, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense. "Dans la dynamique des opérations qualitatives menées par les unités de l'ANP, notamment dans le cadre de la lutte contre la contrebande, le crime organisé transfrontalier et le trafic de drogues et de substances psychotropes, et suite à l'exploitation optimale de renseignements, les services de sécurité de l'ANP en 2ème Région militaire, ont procédé, durant la période du 16 au 22 décembre 2025, au démantèlement d'un dangereux réseau criminel activant dans la région de l'Ouest du pays, composé de 9 contrebandiers", précise la même source. Les services de sécurité de l'ANP ont également saisi dans la même opération "une somme d'argent issue des activités criminelles s'élevant à 13.951.500 DA, cinq (5) véhicules touristiques, deux (2) camions semi-remorque, 517 400 comprimés psychotropes de type +Ecstasy+ et une quantité de téléphones portables", ajoute le communiqué.

### Béchar

## Saisie de plus de 175 kg de kif traité en provenance du Maroc

Les services de la Sûreté nationale de la wilaya de Béchar ont procédé, au cours de la semaine écoulée, au démantèlement d'un réseau criminel organisé activant dans le trafic de drogue, et à la saisie de plus de 1,75 quintal de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services. "Les éléments du service de wilaya de la Police judiciaire de la Sûreté de Béchar ont procédé, au cours de la semaine dernière, au démantèlement d'un réseau criminel organisé actif dans le trafic de drogue et à l'arrestation de 3 de ses membres, avec la saisie de plus de 175 kg de kif traité provenant du Maroc", précise la même source. "Cette opération, menée par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de la wilaya, s'est soldée par la saisie d'une première cargaison de kif traité pesant 50,80 kg, dissimulée dans une cache aménagée dans un compartiment d'un véhicule touristique au niveau de l'entrée nord de la ville de Béchar".

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tlemcen  
Daïra de Mansourah  
Commune de Mansourah  
N° N.L.F : 098513519058703  
N° ...../2025

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le Président De L'Assemblée Populaire Communale De Mansourah lance un avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales pour réalisation de

Objet : Aménagement Urbain a HAI SALAM (1ère tranche).

Les soumissionnaires spécialisés dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 10.000,00 DA. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A- DOSSIER DE CANDIDATURE :

1. Une déclaration de candidature dûment remplie datée signée et cachetée par le soumissionnaire
2. Une déclaration de probité dûment remplie datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
3. Les statuts pour les sociétés et leurs modificatifs (EURL, SARL ou groupement d'entreprises ...).
4. Contrat d'assurance de la station
5. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à en gager l'entreprise.
6. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants :
  - Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification professionnelle Activité Principale Travaux Publics Catégorie IV (04) ou Plus.
  - Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2022 – 2023-2024).
  - Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

B-Offre Technique :

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
  - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret Mémoire technique justificatif (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire
  - Le présent cahier des charges paraphé, signé et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
  - Planning des travaux avec délai de réalisation, signé et cacheté.
- C- Offre Financier :
- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli signé et cacheté ;
  - le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli signé et cacheté ;
  - la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, ainsi que la mention «Dossier De candidature» «Offre technique» ou «Offre Financière», selon le cas ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

« a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°...../.....

Objet : Aménagement Urbain a HAI SALAM (1ère tranche).

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours, à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale écrite et par voie de presse électronique. La date et l'heure de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 14 .00h.

Si ce jour coïncide, avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La date et l'heure d'ouverture des plis s'effectuera les mêmes jours de la date de dépôt des offres à

14. h30 au siège de la commune de Mansourah wilaya de Tlemcen, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois(03) mois à compter de la date de leurs dépôts

NB : les offres ne répondant pas aux conditions précisées dans cet appel d'offres seront rejetées.

Le président de L'Assemblée Populaire Communale De Mansourah

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016757 25.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM  
DAIRA DE SIDI ALI  
COMMUNE DE SIDI ALI  
NIF : 096227120131837

Avis d'attribution provisoire d'un marché

En application des dispositions de l'article 56 de la loi 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la commune de Sidi Ali informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté des soumissions après la publication de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°07/2025 , sus mentionné, publié dans le quotidien national « CARREFOUR » en français en date du 19/11/2025, et dans le quotidien national «BOLA» en arabe en date du 19/11/2025 relatif au projet mentionné ci-dessous; que suite à l'évaluation des offres techniques et financières, le Lot est attribué à titre provisoire comme suit :

| Intitulé du projet :                                                        | Soumissionnaire                             | NIF            | Montant de l'offre DA | Délai     | Eléments ayant permis le choix |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------|-----------------------|-----------|--------------------------------|
| Réalisation du réseau d'assainissement du douar Ouled Allou (2ième tranche) | L'entreprise : GHARBI SALAH -BARIKA- BATNA- | 61051500401129 | 35.814.478.00DA       | 120 jours | Le Moins disant                |

Les soumissionnaires non retenus et désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher auprès de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis et ce, conformément à la loi suscitée.

Le président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016804 25.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCE  
DAIRA DE BENSEKRANE  
COMMUNE DE BENSEKRANE  
Service des marchés  
Tel/Fax : 043 40 25 05 / 043402502

ولاية تلمسان

دائرة بن سكران

بلدية بن سكران

مصلحة الصفقات

رقم التعريف الجبتي : 098713249057117

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément à la loi N° 23-12 Du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Conformément aux articles 65et 82 du décret présidentiel N°15 /247 du 16/09/2015, portant réglementation des marches publics et délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Bensekrane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à La avis de consultation N°05/2025 relatif à l'opération suivante: Réalisation du service des archives de la commune

Dont la séance d'ouverture des plis s'est tenue le : 27/11/2025 et à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres en date du 10/12/2025 sus indiqué a été attribué provisoirement comme suit:

| N° | projets                                           | ENTREPRISE / NIF                   | MONTANT EN DA | DELAI d'exécution | Commission des marchés compétente pour l'examen du recon | LA NOTE technique /100 | CRITERE DE CHOIX                                       |
|----|---------------------------------------------------|------------------------------------|---------------|-------------------|----------------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------------------------------|
| 01 | Réalisation du service des archives de la commune | KABOUR SALIM 191190201349178 00000 | 15 823 816.75 | 05 MOIS           | Commission communale des marchés public                  | 65                     | Le soumissionnaire unique - pré qualifié techniquement |

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché. les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours au dans un délai de 10 jours à compter de la première parution.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016762 25.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE.

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA D'EL BAYADH

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099132019000730

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales du: 18/11/2025 , qu'à l'issue du jugement des offres, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

| Projet                                                                                                                | Soumissionnaires Retenus | Montant (DA) | Délai (Jrs) | Observation                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------|-------------|-------------------------------|
| LOT N° 06 : Réalisation de deux (02 ) Abris pour Postes Transformateur , Site 176 Lots a la Commune de Toussmoulina . | SALHI MANSOUR            | 3 803 489,27 | 45          | L'entreprise la moins disante |
| LOT N° 07 : Réalisation de deux (02 ) Abris pour Postes Transformateur , Site 150 Lots a la Commune de Sidi Tiffour . | YOUSFI KHEIRA            | 3 697 262,04 | 30          | L'entreprise la moins disante |
| LOT N° 08 : Réalisation de deux (02 ) Abris pour Postes Transformateur , Site 150 Lots a la Commune de Arbaouet .     | GASMI ALI RADHWANE       | 3 888 671,25 | 80          | L'entreprise la moins disante |
| LOT N° 09 : Réalisation de deux (02 ) Abris pour Postes Transformateur , Site 150 Lots a la Commune de Cheguig.       | KHADER YUCEF             | 3 755 503,22 | 45          | L'entreprise la moins disante |
| LOT N° 10 : Réalisation d'un (01 ) Abri pour Postes Transformateur , Site 100 Lots a la Commune de Stitten.           | BRAHIMI EL-AMIN          | 2 005 277,80 | 45          | L'entreprise la moins disante |

Le choix de ces entreprises se justifie par les moyens humains et matériels, prix, qualité et délai conformément à la notation prévue au cahier des charges.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'El-Bayadh dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016793 25.12.2025

À l'approche du mois sacré de Ramadhan

# L'Etat ferme la porte à la pénurie et à la spéculation

Par Youcef Chaïbi

À l'approche du mois sacré de Ramadhan, période de forte consommation et de grande sensibilité sociale, certaines pratiques refont surface sur les marchés. Des commerçants tentent de créer artificiellement la pénurie en raréfiant des produits de première nécessité afin de provoquer une flambée des prix. Une situation que l'État refuse désormais de tolérer, affichant une fermeté accrue pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens. À Oran, cette vigilance prend une dimension particulière. Capitale de l'Ouest et important pôle commercial, la ville connaît chaque année une pression accrue sur les marchés à l'approche du mois sacré. Des quartiers populaires aux grandes artères commerciales du centre-ville, en passant par les communes périphériques, la forte demande devient parfois un terrain favorable aux manœuvres spéculatives. Face à cette situation, tous les services de contrôle de la wilaya d'Oran ont renforcé leur présence sur le terrain. Des opérations quotidiennes et inopinées sont menées à tra-

vers les différentes communes, ciblant les commerces, les marchés de gros, les entrepôts et les dépôts anarchiques soupçonnés de rétention illégale de marchandises. Les produits de base tels que l'huile de table, la semoule, la farine, le lait, le sucre et les légumineuses, font l'objet d'une surveillance particulière. Les autorités locales suivent de près l'évolution du marché durant cette période sensible. Des instructions fermes ont été données afin d'assurer une disponibilité permanente et régulière des produits stratégiques notamment dans les zones à forte densité de population, où la moindre perturbation peut rapidement entraîner une hausse injustifiée des prix et alimenter la tension sociale. Les responsables rappellent que la politique de la pénurie ne sera tolérée sous aucun prétexte à Oran. Les commerçants pris en flagrant délit de spéculation ou de rétention illégale s'exposent à des sanctions sévères pouvant aller jusqu'à la fermeture des commerces, la saisie des marchandises et des poursuites judiciaires. L'objectif est de mettre un terme aux pratiques qui portent atteinte à l'éco-

nomie locale et nuisent directement au quotidien des familles oranaises. Parallèlement au volet répressif, l'État a renforcé les mécanismes d'approvisionnement du marché. Des stocks suffisants ont été constitués et des mesures anticipatives ont été mises en place afin de garantir une distribution fluide et continue des produits de base tout au long du mois de Ramadhan, évitant ainsi toute tension artificielle sur le marché. Dans une ville comme Oran, connue pour son esprit de solidarité et de partage, le mois sacré ne doit en aucun cas devenir une opportunité de profits illicites. Les autorités appellent les commerçants à faire preuve de responsabilité et les citoyens à rester vigilants et à signaler toute anomalie constatée. La lutte contre la pénurie et la spéculation est l'affaire de tous. À l'approche de Ramadhan, le message de l'État est clair à Oran comme ailleurs: les produits de base constituent une ligne rouge. Aucune manipulation du marché ne sera tolérée afin que le mois de la piété et de la solidarité se déroule dans la sérénité et le respect de la dignité du citoyen.

## Sûreté de la wilaya d'Oran

### 27 individus recherchés interpellés suite à une vaste opération

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont mené une vaste opération de sécurité qui s'est soldée par l'arrestation de 27 individus faisant l'objet de poursuites judiciaires, dans le cadre d'une action coordonnée visant à lutter contre la criminalité urbaine et les réseaux délictueux actifs dans plusieurs secteurs sensibles de la wilaya. Déployée simultanément dans différents quartiers identifiés comme points névralgiques, cette opération a mobilisé plusieurs unités opérationnelles et spécialisées, illustrant la montée en puissance du dispositif sécuritaire mis en œuvre sur le terrain. Elle s'inscrit dans le cadre du Plan national de sécurisation, piloté par la Direction générale de la Sûreté nationale, dont l'objectif est de neutraliser les réseaux criminels, de lutter contre les bandes de quartiers et de renforcer durablement le sentiment de sécurité au sein de la population. Les interventions ont été menées sur la base d'informations précises et recoupées, recueillies à l'issue d'un travail de surveillance minutieux effectué en amont par les services compétents. Cette préparation a permis une action ciblée et efficace, réduisant les risques et maximisant les résultats opérationnels. Le bilan fait état de l'interpellation de 17 individus recherchés par la justice, impliqués dans des affaires toujours en cours d'instruction, ainsi que de 10 autres personnes faisant l'objet de mandats judiciaires ou de jugements exécutoires. À ces arrestations s'ajoutent celles de 18 suspects impliqués dans des affaires liées au trafic de stupéfiants, à la détention et



à la distribution de substances psychotropes, ainsi qu'à des cas de port d'armes blanches prohibées, représentant une menace directe pour l'ordre public. Les opérations de fouille et de perquisition ont permis la saisie de quantités de drogues prêtes à la revente, de psychotropes, ainsi que la récupération d'une somme d'argent suspectée de provenir des circuits de trafic illicite. Plusieurs armes blanches interdites ont également été confisquées, renforçant le bilan matériel de cette action sécuritaire. À l'issue de ces interpellations, l'ensemble des personnes mises en

cause ont fait l'objet de procédures judiciaires conformes à la législation en vigueur. Les dossiers constitués ont été transmis aux autorités judiciaires compétentes, devant lesquelles les suspects devront répondre à des faits qui leur sont reprochés, dans le strict respect des lois en usage. À travers ce type d'opérations ciblées et régulières, la sûreté de wilaya d'Oran poursuit une stratégie proactive de lutte contre la criminalité, fondée sur une présence renforcée sur le terrain, une action préventive soutenue et une réponse rapide aux atteintes à l'ordre public.

## Brigade de lutte contre le trafic de drogues

### 02 dealers neutralisés avec 5.700 psychotropes

Selon une source officielle, les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de drogues et stupéfiants, relevant de la police judiciaire, ont mis fin aux activités de 02 dealers. Ces derniers ont été surpris et neutralisés, grâce à l'exploitation d'informations, parvenues à la police. Les investigations policières et les perquisitions se sont soldées par la saisie de pas moins de 5.700 unités de comprimés psychotropes. Les 02 trafiquants ont fait de leurs habitations, des lieux de commercialisation illégaux de psychotropes. Après avoir achevé leur enquête, les éléments de la brigade des stupés, chargés de cette affaire, ont présenté les 02 dealers devant la justice.

A.Kader

## Festival national de musique contemporaine pour la jeunesse

### Clôture de la 22ème édition en présence de plusieurs responsables



Le secrétaire général du ministère de la Jeunesse, accompagné du secrétaire général de la wilaya, représentant le wali M. Ibrahim Ouchene, a présidé dans la soirée du mardi 23 décembre, la cérémonie de clôture du 22ème Festival national de musique contemporaine pour la jeunesse, au Cinéma Maghreb en présence de plusieurs responsables locaux. Cet événement culturel national, organisé sous le patronage du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil suprême de la jeunesse, Mustapha Haidaoui, et du wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a été mis en place par la direction de la Jeunesse et des Sports, en coordination avec l'Association des activités culturelles et artistiques de la wilaya d'Oran et avec le soutien de l'Office national de la Culture et de l'Information. Quinze groupes musicaux issus de différentes wilayas du pays ont participé à un concours artistique national visant à promouvoir la musique contemporaine auprès des jeunes, à encourager la créativité artistique et à favoriser l'échange d'expériences entre les participants.

## EHU Oran

### Une unité de reconstitution des cytotoxiques prochainement mise en service

L'EHU «1er Novembre 1954» d'Oran s'apprête à moderniser sa prise en charge oncologique avec le lancement, début 2026, d'une Unité de reconstitution centralisée des cytotoxiques (URCC). Cette unité spécialisée assurera la préparation sécurisée et personnalisée des chimiothérapies et traitements injectables. Face au coût élevé des médicaments anticancéreux (certains atteignant 2 millions de DA l'unité), l'URCC permettra de réduire le gaspillage. Une économie de plus de 50 % du budget alloué à ces produits est attendue grâce au dosage précis. L'établissement confirme son rôle de pionnier en Algérie avec son système de huit pôles de santé. Cette organisation, qui mutualise les ressources, affiche un taux de réussite de 90 % selon les derniers bilans. Cette annonce a été faite en marge du premier Colloque international médico-chirurgical de l'EHU, un événement dédié au partage des avancées technologiques et à l'amélioration du parcours de soins des patients.

## Pôle urbain Misserghine

### Neutralisation d'un dangereux dealer

Dans le cadre de leurs missions de lutte contre le trafic de psychotropes, les policiers de la Sûreté du pôle urbain Misserghine, ont mis fin aux activités d'un dangereux dealer. L'individu en question a été arrêté au niveau de la cité 1300 logements AADL. Ce dealer avait transformé sa demeure, en un lieu de commercialisation des psychotropes. Selon une source bien informée, la neutralisation de ce délinquant a eu lieu grâce à l'exploitation d'informations, parvenues à la police. Le dealer a été surpris à bord d'une voiture. La fouille du véhicule a permis aux policiers de mettre la main sur 900 unités de comprimés psychotropes. Après audition, le dealer a été présenté devant la justice.

A.Kader

Sûreté de wilaya de Relizane

## 04 individus arrêtés et une quantité de psychotropes et de drogues dures saisie

Dans le cadre des efforts continus de lutte contre la criminalité en milieu urbain, sous toutes ses formes, notamment celle liée au trafic de drogues et de substances psychotropes, les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Relizane ont procédé, au cours du week-end écoulé et lors de deux opérations distinctes, à l'arrestation de quatre individus, accompagnée de la saisie d'une quantité considérable de psychotropes et de drogues dures. Ces deux opérations font suite à des informations parvenues aux services concernés, faisant état de l'implication des mis en cause dans la commercialisation de substances psychotropes au sein des quartiers où ils résident. Immédiatement, les services de sécurité ont intensifié les recherches et investigations de terrain lesquelles ont permis d'identifier les suspects et de procéder à leur interpellation. Les opérations de fouille corporelle ainsi que la perquisition de leurs domiciles, ont conduit à la saisie de 889 comprimés psychotropes de différentes natures ainsi que de 14 sachets plastiques de petite taille contenant de la drogue dure de type cocaïne, pour un poids total estimé à 7,35 grammes. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane, pour des chefs d'accusation liés à la détention de substances psychotropes à des fins de vente ainsi que la détention, le stockage et l'achat de drogues dures (ecstasy et cocaïne), en vue de leur commercialisation de manière illicite. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la sécurité publique et de la lutte contre les réseaux de trafic de drogues, en vue de préserver la sécurité des citoyens et de protéger la société contre les dangers de ces fléaux.

N. Ouadah

Chlef

## Une affaire de vol à l'intérieur d'un véhicule élucidée

Dans le cadre de la lutte continue contre les atteintes aux biens, les éléments de la brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Chlef, ont réussi à élucider une affaire de vol d'une somme d'argent de l'intérieur d'un véhicule touristique, au centre-ville. Les investigations, menées à la fois sur le terrain et à l'aide de moyens techniques spécialisés, ont permis de démanteler un réseau criminel, composé de six (06) individus. L'opération s'est soldée par l'interpellation de deux éléments principaux, directement impliqués dans cette affaire, tandis que l'identité des autres complices a été formellement établie. Les enquêteurs ont également réussi à mettre au jour le mode opératoire criminel adopté par le groupe, caractérisé par des actes de repérage ciblés et des interventions rapides. Les recherches se poursuivent activement afin de procéder à l'arrestation des autres membres du réseau toujours en fuite, dans le but de clore définitivement cette affaire et de traduire l'ensemble des mis en cause devant la justice. À l'issue de la procédure, les deux suspects arrêtés ont été présentés devant les juridictions compétentes près le tribunal de Chlef où ils devront répondre des chefs d'accusation de constitution d'association de malfaiteurs, vol en réunion et dégradation de biens d'autrui. Cette opération témoigne une nouvelle fois de la vigilance et de la détermination des services de sécurité à lutter contre les réseaux criminels et à assurer la protection des personnes et des biens.

N. Ouadah

Pôle urbain «Belhacel» (Relizane)

## Implantation de 890 logements LPL

Par N. Ouadah

Les services de la Direction du logement de la wilaya de Relizane ont annoncé l'implantation de plus de 890 logements publics locatifs (LPL) au niveau du pôle urbain «Belhacel», au chef-lieu de la wilaya et ce, dans le cadre des efforts continus visant à résorber la crise du logement et à répondre à la demande croissante enregistrée à travers les différentes communes. Les mêmes services ont fait état du lancement des travaux de réalisation de 1.100 unités supplémentaires du même type sur l'ensemble du territoire de la wilaya, tandis que 2.000 logements ont déjà été achevés. La réception des projets de logements publics locatifs notifiés à la wilaya avant l'année 2024 est prévue avant la fin du mois en cours,

après une nette accélération du rythme des travaux et le démarrage effectif de la majorité des chantiers. Ces programmes s'inscrivent dans le cadre de formules d'habitat diversifiées, visant à absorber le déficit en logements et à améliorer le cadre de vie du citoyen, notamment face à l'augmentation du nombre de dossiers de demande déposés. Les mêmes sources ont précisé que les logements réalisés sont raccordés à l'ensemble des réseaux essentiels, à savoir l'électricité, le gaz et l'eau potable, tout en étant dotés d'espaces de loisirs et de zones vertes, garantissant une meilleure qualité de vie et un équilibre du tissu urbain. Plus de 33 milliards de centimes pour le raccordement de 2.120 familles au gaz et à l'électricité. Dans un contexte connexe, les services de Sonelgaz ont confirmé leur accompagnement perma-

nent des projets de logements réceptionnés. Ainsi, au titre de l'année 2025, 970 familles ont été raccordées au gaz de ville à travers un réseau d'une longueur de 70 km, pour une enveloppe financière estimée à 14 milliards de centimes, avec un taux de couverture dépassant les 160%.

S'agissant du raccordement à l'énergie électrique, 1.220 familles ont été alimentées dans le cadre du programme d'extension, avec un taux de couverture de 90%, pour un coût de 22 milliards de centimes, tandis que la longueur du réseau réalisé a atteint 65 km. Ces investissements s'inscrivent dans une vision globale visant à améliorer les conditions de vie du citoyen et à renforcer les infrastructures de base, en parfaite adéquation avec le principe de l'État social et sa consolidation à tous les niveaux.

Sidi Bel Abbès

## Campagne de sensibilisation à la sécurité routière

Par Mohamed Nouar

Sous l'égide du slogan évocateur «Ensemble pour un hiver sans accidents de la route», la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès intensifie son déploiement préventif. Face à l'instabilité météorologique qui caractérise la saison, l'institution policière réaffirme sa mission régalienne de protection des vies par une pédagogie de la responsabilité. Dans le théâtre complexe de la circulation urbaine et interurbaine, l'hiver ne s'invite pas seulement comme une mutation climatique, mais comme un défi majeur à la sécurité publique. À Sidi Bel-Abbès où les fluctuations météorologiques dictent désormais une prudence accrue, les services de la Sûreté de l'État ont choisi d'anticiper le péril. Loin de se cantonner à une simple surveillance statique, ils déploient une vaste campagne de sensibilisation visant à instaurer une véritable «éthique de la route», selon un communiqué des services de la police. Le constat est sans appel, la pluie, le brouillard et le verglas transforment le bitume en un espace de vulnérabilité. Pour contrer cette fatalité, la police de



Sidi Bel-Abbès multiplie les points de contact avec les usagers. L'objectif est double, à savoir instruire et prévenir. Au cœur des échanges, des recommandations techniques et comportementales sont prodiguées pour naviguer avec sérénité à travers les aléas climatiques. Il ne s'agit plus seulement de conduire, mais de piloter avec une conscience aiguë des risques environnementaux. Cette campagne se distingue par une segmentation stratégique de son audience. Une attention particulière est portée aux professionnels du transport, conducteurs de poids lourds, chauffeurs de taxis et

acteurs des transports publics. L'accent est mis sur la lutte contre les comportements «accidentogènes» notamment l'excès de vitesse, ce «gain de temps» illusoire et les dépassements périlleux qui, sous une pluie battante, deviennent souvent irréversibles. L'unification des efforts entre la police et ces acteurs du bitume est présentée comme le seul rempart efficace contre l'hécatombe routière. L'institution policière ne se contente pas de la présence sur le terrain; elle assure une continuité de service par le biais d'un dispositif d'alerte et d'information performant.

Ain El Berd

## Intoxication au monoxyde de carbone

Par Mohamed Nouar

Le calme de la commune d'Ain El Berd a été brutalement rompu ce mardi après-midi par un drame domestique qui aurait pu s'avérer irréversible. Deux jeunes filles, victimes des émanations délétères d'un appareil de chauffage défectueux, ont été sauvées de justesse par l'intervention prompte des secours. Ce nouvel incident remet en exergue la dangerosité de l'asphyxie au monoxyde de carbone, cet ennemi invisible qui continue de hanter les foyers durant la période hivernale. C'est au sein d'une habitation, située rue Makri Belkacem que le destin de deux sœurs, âgées respectivement de 10 et 12 ans, a basculé. Selon les rapports circonstanciés des services de la Protection Civile, l'origine du sinistre remonte à l'utilisation d'un poêle instal-

lé dans l'enceinte confinée d'une salle de bain. Dans cet espace restreint, l'accumulation de monoxyde de carbone (CO2), gaz incolore, inodore mais hautement létal a rapidement provoqué une détresse respiratoire aiguë chez les deux victimes. L'alerte donnée, les unités de secours de la Protection Civile de la wilaya de la daïra de Ain El Berd à Sidi Bel-Abbès se sont déployées avec une célérité exemplaire. Sur les lieux, les premiers gestes de réanimation ont été prodigués afin de stabiliser l'état des fillettes avant leur transfert d'urgence vers la structure hospitalière d'Ain El Berd. Si leur pronostic vital n'est plus engagé, le traumatisme, lui, demeure profond. Cet accident n'est malheureusement pas un cas isolé, mais l'énonciation d'une problématique systémique liée à la sécurité domestique. L'installation d'appareils à combus-

tion dans des pièces dépourvues de ventilation adéquate constitue une méconnaissance fatale des principes élémentaires de physique thermique. Au-delà de l'aspect technique, c'est une véritable culture de la prévention qui peine à s'enraciner. La Protection Civile, par la voix de ses porte-parole, multiplie les campagnes de sensibilisation, rappelant que l'aération constante des espaces de vie et la vérification rigoureuse des conduits d'évacuation sont les seuls remparts efficaces contre ce «tueur silencieux». Alors que les températures saisonnières incitent à l'étanchéité thermique des habitations, le risque d'asphyxie croît de manière exponentielle. Ce dernier incident à Ain El Berd doit servir de catalyseur à une prise de conscience collective. Le confort du foyer ne saurait se négocier au prix de la sécurité élémentaire.

## Le ministre de l'Hydraulique à Oum El-Bouaghi Derbal insiste sur la lutte contre les branchements illicites

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a insisté, lundi à Oum El-Bouaghi, sur la lutte contre les branchements illicites en matière d'eau potable, un phénomène à contrecarrer "sans relâche". Après avoir écouté un exposé sur le secteur de l'hydraulique dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, le ministre a rappelé la volonté politique de prendre en charge le service public de l'eau, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant que l'Etat a mobilisé d'importants moyens et a réalisé des projets pour améliorer et consolider l'approvisionnement en eau. Toutefois, M. Derbal a déploré "les vols et les branchements illicites" en affirmant que cette situation était "inacceptable". Il a, à ce propos, instruit les parties concernées de "lutter sans relâche contre ce phénomène" car il s'agit-là d'un "devoir moral". "Il est inacceptable que des projets pour fournir de l'eau aux populations soient réalisés sans combattre le phénomène du vol de ce précieux liquide et préserver, ainsi, l'argent public". M. Derbal a également demandé au directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE) d'organiser, dans



le cadre de l'amélioration du service public de l'eau, une campagne pour réparer les fuites d'eau dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, en mobilisant les moyens nécessaires et en impliquant les wilayas voisines afin d'appuyer cette opération. Au cours de sa visite dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, le ministre de l'Hydraulique a inspecté la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune d'Ain M'lila (65 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) qui dispose d'une capacité de traitement quotidienne de plus de 16.000 m3. Il a souligné, d'une part, la nécessité d'utiliser les eaux trai-

tées à des fins agricoles ou industrielles, considérant qu'elles constituent une source d'eau non conventionnelle, et insisté, d'autre part, sur l'importance de l'entretien régulier de cet équipement et sa sécurisation pour garantir sa pérennité. M. Derbal a également inspecté plusieurs autres projets de son secteur, tels que les chantiers de construction d'une STEP et de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable sur une distance de 75 km, au chef-lieu de wilaya, ainsi que l'aménagement d'un périmètre irrigué dans la commune d'Aïn Beïda.

A la fin du deuxième trimestre 2026

## Entrée en service de plusieurs infrastructures sanitaires à Alger

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a révélé, dimanche, que la wilaya d'Alger sera renforcée par plusieurs infrastructures sanitaires qui entreront en service à la fin du deuxième trimestre de l'année 2026. Lors d'une visite d'inspection effectuée en compagnie du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, à plusieurs infrastructures sanitaires, le ministre a indiqué que la wilaya d'Alger sera dotée de trois nouveaux hôpitaux qui entreront en service à la fin du deuxième trimestre de l'année prochaine. Il s'agit de trois hôpitaux d'une capacité de 120 lits chacun, réalisés à Aïn Benian, Baraki et Reghaïa, ainsi que d'une maternité à Reghaïa d'une capacité de 60 lits. Le taux d'avancement des travaux de ces structures,

réalisées selon des normes modernes, avoisine les 95%, a précisé le ministre, ajoutant qu'elles seront équipées des matériels les plus modernes, notamment des appareils d'imagerie médicale. Soulignant que ces infrastructures, qui contribueront à renforcer la couverture sanitaire à l'est et à l'ouest de la capitale et à améliorer les services de santé offerts aux citoyens, M. Ait Messaoudene a salué les efforts consentis par le wali d'Alger, les cadres et les acteurs locaux dans l'accompagnement des projets sanitaires et la garantie de leur réalisation dans les délais impartis et avec la qualité requise, au service de l'intérêt général. "Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Etat réaffirme son orientation constante vi-

sant à développer le secteur de la santé à travers le renforcement des infrastructures sanitaires et la mise à disposition des ressources humaines nécessaires, afin d'assurer la promotion et l'amélioration du service public", a déclaré M. Ait Messaoudene. De son côté, M. Rabehi a fait savoir que l'opération d'équipement de ces hôpitaux était en cours, en prévision de leur entrée en service au cours du deuxième trimestre de l'année 2026. Il a précisé que des concertations étaient en cours pour le choix des assiettes foncières destinées à la réalisation de deux CHU à l'est et à l'ouest de la capitale, afin de réduire la pression sur les cinq hôpitaux existants dans la wilaya, lesquels accueillent des patients provenant de toutes les wilayas du pays.

Ouled Bellil (Bouira)

## Lancement du projet de réalisation de 1000 logements AADL3

Un projet de réalisation de 1000 logements de la formule location-vente (AADL3) a été lancé mardi dans la localité d'Ouled Bellil (wilaya de Bouira). Lors d'une visite à Ouled Bellil, une localité périphérique de la ville de Bouira, la wali Houria Aggoune, accompagnée d'autres responsables de la wilaya, ont procédé à la pose de la première pierre de ce projet de réalisation de 1000 unités de logement, mené par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Mme Aggoune a déclaré à la presse qu'il s'agit du premier quota attribué à la wilaya de Bouira dans le cadre du programme national de réalisation de 200.000



logements AADL3 à travers le pays, ajoutant qu'un délai de 18 mois a été accordé aux entreprises réalisatrices pour achever les travaux. Sur le site

du chantier, Mme Aggoune a insisté sur la nécessité de respecter les délais contractuels, les normes et la qualité des travaux.

## Bordj Bou Arreridj 2,7 milliards DA pour les équipements publics accompagnant les programmes de logement

Une enveloppe financière de 2,7 milliards DA a été octroyée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj pour le renforcement des équipements publics de services accompagnant les programmes de logement collectif pour assurer une meilleure couverture des agglomérations réalisées et en voie de l'être dans les différentes communes, a-t-on appris, dimanche auprès des services de la wilaya. Selon la même source, ce montant est dégagé pour la concrétisation des programmes d'équipements publics accompagnant les programmes de logement en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants et répondre à leurs besoins essentiels dans les divers secteurs. L'essentiel des équipements de ce programme sont des établissements scolaires dont un lycée de 1000 places au POS-07 à Bordj Bou Arreridj (550 millions DA), deux CEM base-6 au nouveau pôle urbain de Bordj Bou Arreridj et au POS-R2 dans la commune d'El Anasser (350 millions DA) et des groupements scolaires au chef-lieu de wilaya et à El Aichaoui (Mansoura) (200 millions DA pour chaque groupement). Le secteur de la santé a bénéficié de l'étude et de la réalisation d'une polyclinique dans la commune d'Ain Taghrout pour une enveloppe financière de 280 millions DA pour améliorer la qualité des soins sanitaires, selon la même source. Le même programme porte également sur la réalisation de deux sièges de sûreté urbaine à Bordj Bou Arreridj pour 360 millions DA afin d'améliorer la couverture sécuritaire et accompagner l'expansion urbaine, a-t-on indiqué. Les mêmes services ont affirmé que les appels d'offres de ces projets ont été lancés. La wilaya a bénéficié d'un autre programme sectoriel pour consolider les équipements de service à travers les communes incluant des établissements scolaires et sanitaires, selon la même source qui a assuré que les procédures administratives de ces projets ont atteint un stade avancé précédant le lancement prochain de leurs appels d'offres.

## Lutte contre le Sida Clôture du séminaire régional sur à Annaba

Le séminaire régional sur la consolidation des capacités des intervenants sur le terrain à lutter contre le Sida a été clôturé jeudi à Annaba au terme de deux jours de travaux en ateliers et de formation pratique. Le second et ultime jour de la rencontre, qui a regroupé des représentants de huit wilayas de l'est du pays, des experts de l'Institut national de santé publique et des acteurs associatifs, a donné lieu à des ateliers destinés à renforcer les compétences des intervenants et leurs connaissances scientifiques pour la prise en charge des patients sur les plans médical, psychologique et social à travers la compréhension de la nature de la maladie et des méthodes de prévention. Dr. Meriem Hamouda, de l'Observatoire régional de la santé publique-région Est, a affirmé à ce propos que ces ateliers ont pour but de consolider les capacités scientifiques des intervenants pour le dépistage précoce et la prévention ainsi que de développer leurs aptitudes à communiquer avec le patient, encourager le dépistage précoce et assurer une prise en charge efficace. Dr. Mohamed Boudinar, membre de l'association Anis de lutte contre le virus du Sida, a indiqué pour sa part que l'atelier qu'il a encadré a porté sur la prise en charge des accidents d'exposition au sang et autres liquides organiques et les protocoles de sécurité pour protéger les travailleurs et les malades. La rencontre a donné lieu à l'adoption d'une série de recommandations insistant sur la généralisation du diagnostic précoce, l'intensification des campagnes de sensibilisation, le renforcement du suivi psychosocial, la coordination entre les structures de santé et les associations spécialisées et le soutien aux efforts nationaux pour contenir la propagation du virus du Sida.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضره القضائية  
الأستاذة الوالي زهرة  
محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي  
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني  
بناءا على الإذن بالتصرف في أموال محجور عليه المؤرخ  
في 2025/07/22 تحت رقم الترتيب 25/00165 الصادر  
عن محكمة سيدي علي قسم شؤون الأسرة. تعلن الأستاذة  
الوالي زهرة محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي عن  
بيع العقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/12/29  
بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البوع العقارية  
للعقار الآتي تعيينه: نصيب المحجور عليه مولاي الميلود  
المقرب ب 132/02 من محل تجاري مساحته سبعة عشر  
متر مربع و بنسبة 1000/8.26 للنصصة ب 14 سبعون  
سنتمتر 17.70 متر مربع بالطابق الأرضي من العمارة  
قسم 96 مجموعة ملكية 11 كانن بسيدي علي. السعر  
الإفتتاحي : أربعة وعشرون ألف ومائة و ستة وثلاثين  
دينار و ستة وثلاثين سنتيم 24.136.36 دج للإطلاع على  
دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحضره القضائية  
المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.  
المحضره القضائية  
25.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية تيارت  
دائرة الرحوية  
بلدية قرطوفة  
الرقم : 2025/05  
إعلان عن تجديد الهيئة القيادية  
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في  
12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات  
المحلية ذات طابع ديني لاسيما المادة 18  
فقرة 02 لقد تم هذا اليوم 22/12/2025  
تجديد الهيئة القيادية للجمعية المحلية  
المسماة " الجمعية الدينية لمسجد طاهر  
حراث - بتامة المسجلة تحت رقم 07  
بتاريخ 2017/02/15 - الرئيس سنوسي  
عبدالقادر - المقر مسجد طاهر حراث بتامة  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
25.12.2025

[illegible]

CAN 2025

## L'Afrique du Nord en quête d'une nouvelle consécration

L'Algérie a été la dernière nation nord-africaine à remporter le trophée de la CAN en 2019 en Egypte, après un succès face aux Sénégal (1-0) en finale disputée au stade international du Caire. Un deuxième titre dans la compétition après un premier succès glané en 1990 à Alger. Avant le triomphe de l'Algérie, l'attente de l'Afrique du Nord durait presque une décennie, la dernière victoire d'une équipe de cette partie du continent remontant en 2010 lorsque l'Egypte soulevait son dernier trophée de la CAN, soit le troisième consécutif en Angola. Le pays des Pharaons totalise 7 trophées au total, ce qui en fait la nation la plus titrée de la compétition. Les Verts qui visent un troisième titre africain à la CAN 2025, doivent d'abord vaincre le Burkina Faso, la Guinée équatoriale ainsi qu'une courageuse équipe du

Soudan dans un Groupe E très imprévisible. Les Egyptiens, quant à eux, feront face à une rude bataille contre l'Afrique du Sud dans le groupe B. Ils auront à cœur de prendre leur revanche sur les Bafana Bafana, leurs bourreaux en huitième de finale en 2019 à domicile. Outre les champions d'Afrique de 1996, les égyptiens défieront l'Angola, une équipe qui connaît une montée en puissance et le Zimbabwe. Dans le groupe C, la Tunisie affrontera les Super Eagles qui ont échoué en finale en Côte d'Ivoire l'année dernière, ainsi que les co-organisateurs de 2027, l'Ouganda et la Tanzanie, qui porteront haut les couleurs de la région de l'Afrique de l'Est lors de la compétition de cette année. Le pays hôte de la CAN 2025 est logé dans une poule A difficile en compagnie du Mali, puissante nation de football

d'Afrique de l'Ouest, de la Zambie, vainqueur de la compétition en 2012 et des Comores, une équipe imprévisible qui fait sa deuxième apparition dans la compétition. Pour rappel, la 35e édition de la CAN se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Une compétition au cours de laquelle 24 nations africaines se disputeront le trophée le plus prestigieux d'Afrique, actuellement détenu par un pays d'Afrique de l'Ouest, les Eléphants de la Côte d'Ivoire.

### PALMARÈS DES ÉQUIPES D'AFRIQUE DU NORD À LA CAN DEPUIS 1957:

Algérie (1990, 2019)  
Egypte (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008, 2010)  
Maroc (1976)  
Tunisie (2004)

Ligue 1 Mobilis

## Le MCA bat l'ESBA et accentue son avance sur ses poursuivants



Le MC Alger a remporté une précieuse victoire, face à l'ES Ben Aknoun 1-0 (mi-temps 0-0), mardi soir au stade Ali Amar de Douéra (Alger), pour la mise à jour de la troisième journée du championnat de football de Ligue 1 «Mobilis». L'unique but de la rencontre a été inscrit par le défenseur Ayoub Ghezala, sur pénalty à la 55e minute de jeu. Une victoire difficile, mais O combien importante pour «Le Doyen», qui avait besoin de se rassurer après sa première défaite de la saison, concédée chez le MB Rouissat (1-0). Même sur le plan comptable, le Mouloudia réalise une très bonne opération, puisqu'il consolide sa première place avec 28 points, soit six longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement, l'USM Alger, tout en ayant encore deux matchs en retard à jouer. Pour sa part, l'ESBA, qui avant cette défaite, restait sur un bon résultat nul face à l'USM Alger (2-2), se maintient à la 8e place du classement général, avec 17 points.

USM Alger

## L'Ivoirien Kamagaté Dramane s'engage pour 05 ans

L'attaquant ivoirien Kamagaté Dramane s'est engagé avec l'USM Alger pour un contrat de cinq ans, a indiqué lundi soir le club algérois de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. « La direction de l'USM Alger annonce que la Direction générale des Sports du club a finalisé tous les détails du transfert de l'attaquant ivoirien Kamagaté Dramane après avoir signé un contrat de cinq (5) saisons », a écrit le club algérois sur sa page officielle facebook. Le joueur arrivera à Alger dans les prochains jours afin de finaliser les formalités administratives avant de rejoindre l'équipe, souligne la même source. Agé seu-

lement de 20 ans, l'ancien joueur de la formation ivoirienne de San-Pédro a inscrit 14 buts cette saison, confirmant ainsi son potentiel offensif en championnat local et en Coupe de la Confédération africaine. Après la résiliation à l'amiable du contrat de l'avant-centre international libérien, Emmanuel Ernest, la direction de l'USM Alger vient d'entamer le marché des transferts hivernal, en attendant l'arrivée d'autres joueurs qui viendront renforcer l'effectif du coach Abdelhak Benchikha. L'USM Alger occupe la 2e place provisoire au classement du championnat de Ligue 1 Mobilis avec un total de 22 points.

Ligue 1 Mobilis

## Le match CRB - ESS délocalisé au stade du 5 Juillet

Le match de mise à jour de la 8ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football entre le CR Belouizdad et l'ES Sétif, initialement prévu jeudi prochain au stade Nelson Mandela de Baraki (19h30), a été transféré au stade du 5 juillet (Alger), a indiqué le club de la capitale dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux ce lundi. La Direction du Chabab a expliqué cette délocalisation par «des raisons liées à l'aspect organisationnel», en espérant que malgré ce changement de domiciliation, les supporters viendront nombreux pour soutenir leur équipe. Le CRB (10e/17 pts) reste sur une victoire à l'arraché à domicile face à l'Olympique Akbou, qui avait mené deux fois au score avant de s'incliner finalement (3-2), et idem pour l'ESS (12e/15 pts), qui l'avait emporté sur le fil face à la JS Kabylie (1-0). Le match CRB - ESS sera officié par l'arbitre referee Tayeb Youcef Bouderbail, suivant la programmation de la commission fédérale d'arbitrage.



Ligue de wilaya de football de Relizane

## Réunion du Bureau pour l'évaluation du bilan mensuel

Le Bureau de la Ligue de wilaya de football de Relizane a tenu sa réunion mensuelle au titre du mois de décembre 2025, la dernière de l'année en cours, sous la présidence du président de la Ligue, en présence des membres du Bureau. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi périodique du déroulement des activités de la Ligue et des travaux de ses différentes commissions. La réunion a été consacrée à l'évaluation du bilan mensuel des actions des commissions, au cours de laquelle les rapports relatifs au déroulement des compétitions de football, toutes catégories confondues, ont été présentés et débattus. Les participants ont également abordé les aspects organisationnels, arbitraux, administratifs et financiers, dans le but d'assurer le bon fonctionnement des activités footballistiques au niveau de la wilaya. La rencontre a donné lieu à des échanges responsables autour des observations relevées durant la période écoulée, avec l'accent mis sur la nécessité de poursuivre le travail au même rythme et d'améliorer les performances organisationnelles et de gestion, afin d'accompagner les clubs et de réunir les conditions favorables à la réussite de la saison sportive. Il a également été souligné l'importance d'entamer, dans les meilleurs délais, les préparatifs liés à la tenue de l'Assemblée générale ordinaire, prévue au début de l'année prochaine, tout en veillant au respect des délais ainsi que des procédures réglementaires et légales en vigueur. En clôture des travaux, le président de la Ligue a formulé plusieurs orientations relatives au fonctionnement des commissions, saluant les efforts déployés et appelant à la correction rapide de certaines insuffisances constatées, en vue d'améliorer le rendement global de la Ligue. Par ailleurs, les participants ont évoqué l'état d'avancement des préparatifs en cours pour l'organisation du colloque des arbitres, considéré comme une étape importante dans le développement du corps arbitral et l'amélioration de son niveau, avec l'accent mis sur la mobilisation des moyens humains et organisationnels nécessaires à la réussite de cet événement. À l'issue de la réunion, le Bureau de la Ligue de wilaya de football de Relizane a réaffirmé son engagement à poursuivre un travail sérieux et responsable au service du football local, dans le respect des principes d'organisation, de transparence et de coopération avec l'ensemble des acteurs du mouvement sportif.

N. Ouadah

## Du 25 au 27 décembre à Blida Coupe d'Algérie par équipes de saut d'obstacles cadets et juniors

La Coupe d'Algérie par équipes de saut d'obstacles cadets et juniors aura lieu, du 25 au 27 décembre, au niveau du centre Hippique de la Mitidja de Blida, a-t-on appris, lundi, des organisateurs. Cette compétition de trois jours, organisée par la Fédération équestre algérienne, en collaboration avec le club Hippique de la Mitidja de Blida et la direction de la Jeunesse et des Sports locale, verra la participation de plus de 80 jeunes cavaliers et cavalières enfourchant des chevaux de 6 ans et plus, issus de différents clubs équestres du pays. Les deux premières journées prévoient le déroulement de deux tours éliminatoires sur des obstacles de 1,10 à 1,15 mètre pour les cadets et de 1,15 à 1,25 mètre pour les juniors. Les meilleurs cavaliers ayant obtenu le moins de pénalités, lors du premier et deuxième tours des éliminatoires, seront qualifiés pour la finale, prévue samedi. La compétition sera supervisée par le président du club hippique de la Mitidja de Blida, M. Anis Diafi, tandis que la direction technique sera confiée à Abdelhamid Moussaoui.

Troubles digestifs, ballonnements, coups de pompe...

## Et si les ingrédients fermentés aidaient nos intestins ?

**Q**u'on se le dise, notre santé intestinale est une priorité. Pour la combler ? Cap sur les aliments fermentés ! On ne les situe pas bien, on les cantonne à des traditions culinaires... Malgré leurs multiples bienfaits, les aliments fermentés sont souvent un mystère. Leur fonction première ? Leur capacité naturelle à soigner nos intestins... et leurs troubles corollaires. Ces produits vivants sont les stars des nutritionnistes, permettant à leurs consommatrices d'être à l'équilibre sur les plans digestif, immunitaire et même émotionnel.

**La fermentation, c'est quoi ?** C'est un procédé naturel de transformation des aliments grâce à des micro-organismes vivants. Résultat ? les produits sont plus digestes, plus complets sur le plan nutritionnel et chargés en probiotiques, ces bonnes bactéries essentielles à notre santé intestinale.

### QUEL IMPACT SUR NOTRE DIGESTION ?

Le premier bénéfice de cette alimentation, c'est la digestion. Pour les digestions douloureuses ou capricieuses, les aliments fermentés sont LA solution. Ils décomposent mieux certains sucres complexes ou encore le lactose ; ce qui réduit les ballonnements, les inconforts digestifs, les sensations de lourdeur et de ventre gonflé. Cette meilleure digestion, c'est la promesse d'une immunité solide et d'une meilleure régulation des inflammations. En nourrissant notre flore intestinale, les aliments fermentés en favorisent aussi sa diversité.

Organisme régulé, baisse de la fatigue, apport énergétique béton... Ces aliments sont décidément précieux. Et ils agissent aussi sur notre bien-être et nos émotions ; un microbiote équilibré pouvant gérer nos pics de stress et parfaire la qualité de notre sommeil. Autre magie ? Une digestion plus harmonieuse se reflète aussi sur notre peau : teint lumineux, imperfections atténuées, mieux-être global... Qui dit aliments fermentés, dit intériorité de la beauté.

**La crème des aliments fermentés ?** Le yaourt grec nature, le kéfir, le kimchi, le miso ou encore le kombucha... On les intègre en douceur à notre quotidien (1 à 2 portions par jour) et on en varie les versions (lactées ou végétales). On garde aussi en tête que tous ces produits ne se valent pas et que certains aliments « dits » fermentés sont pasteurisés et donc dépourvus de probiotiques vivants. On source avec intelligence, on lit bien les étiquettes et on écoute son corps, assurément.

## Combien de clémentines faut-il manger pour une bonne dose de vitamine C ?



**V**ous adorez les clémentines ? Bonne nouvelle : ces petites boules de vitamine C ont plus d'un atout santé. Mais votre corps ne réagit pas de la même façon selon que vous craquez pour deux ou pour dix par jour...

Savoureuses, parfumées et si faciles à glisser dans un sac, les clémentines sont les stars des collations. Elles rafraîchissent, hydratent et, jour après jour, peuvent devenir de véritables alliées pour votre bien-être. Mais comme toute bonne chose, il ne faut pas en consommer à outrance. Ainsi, il faut trouver la frontière entre plaisir sain et excès à éviter.

### COMBIEN DE CLÉMENTINES FAUT-IL MANGER PAR JOUR ?

Manger des clémentines régulièrement n'est pas qu'une gourmandise : c'est un petit geste

santé du quotidien. « Les clémentines sont faibles en calories et riches en eau, ce qui en fait un complément idéal pour tout repas ou collation », explique la nutritionniste Miranda Galati, dans les colonnes de « Parade », rappelant que leur richesse en eau nous aide aussi à rester hydratés.

Leur autre atout majeur ? La vitamine C que « le corps ne peut pas produire seul », selon la pro. Une clémentine couvre jusqu'à 40% des besoins quotidiens, soutenant la santé des cellules, de la peau et du système immunitaire. Les fibres présentes dans la clémentine favorisent aussi la digestion et aident à réguler la glycémie.

Pour profiter de tous ces bienfaits, Miranda Galati conseille de consommer deux à trois clémentines par jour, une portion idéale si elles constituent votre

principale source de vitamine C.

### QUE SE PASSE-T-IL DANS NOTRE CORPS SI EXCÈS ?

Bien que la clémentine soit une superstar fruitée, l'organisme demande à ce qu'elle soit consommée avec modération au risque de vous le faire savoir. Elysia Cartlidge, diététicienne prévient : « dépasser quatre clémentines par jour peut entraîner des troubles digestifs, comme des ballonnements ou des inconforts, à cause de la surcharge en fibres ».

Mais ce n'est pas tout. La pro indique également qu'il est possible d'observer « une prise de poids potentielle, car les clémentines peuvent être très caloriques si elles sont consommées en excès ». La forte acidité des clémentines peut quant à elle fragiliser l'émail des dents et favoriser les caries.

## Algodystrophie du genou : de quoi parle-t-on ?

**L'**algodystrophie du genou – appelée aussi syndrome douloureux régional complexe – survient généralement après un traumatisme, une intervention chirurgicale ou, plus rarement, sans cause évidente. Le point sur cette affection avec le Dr Agnès Suc, algologue au Centre d'évaluation et de traitement de la douleur (CETD) pédiatrique.

L'algodystrophie, ou syndrome douloureux régional complexe (SDRC), provoque des douleurs intenses et durables, souvent après un traumatisme ou une chirurgie. Elle touche les articulations comme le genou ou la cheville.

Les symptômes incluent brûlures, raideurs, gonflements et hypersensibilité. Plus la prise en charge est rapide, plus la guérison est efficace.

Le traitement repose sur une approche globale : antalgiques, rééducation, thérapies douces et soutien psychologique. C'est une maladie toujours réversible, mais de durée imprévisible.

Avec une incidence annuelle estimée entre 5 à 25 pour 100 000 personnes, le syndrome douloureux régional complexe (SDRC) reste une affection rare. Les adultes sont principalement concernés, mais les enfants et les adolescents peuvent eux aussi en souffrir. « Les douleurs localisées au niveau du péroné étaient permanentes et parfois très violentes », raconte Mathilde, 13 ans, qui a souffert

d'une algodystrophie de la jambe.

Douleurs à la cheville, au poignet ou au genou : qu'est-ce que l'algodystrophie ? L'algodystrophie est un trouble du système nerveux autonome et de la régulation de la douleur qui peut toucher toutes les articulations.

En général, ce sont plutôt les membres inférieurs – genou ou cheville – qui sont touchés, mais il existe aussi des algodystrophies de la main ou du bras.

Cette maladie se caractérise par une douleur anormalement disproportionnée en intensité ou en durée. « Dans la grande majorité des cas, l'algodystrophie du genou apparaît à la suite d'un traumatisme – chute, entorse, contusion – ou d'une chirurgie (pose d'une prothèse, arthroscopie, opération des ligaments...) », détaille la spécialiste. Elle survient souvent dans un contexte de fragilité émotionnelle, notamment chez les plus jeunes, même si cela n'en fait pas une pathologie psychologique. »

### ET L'ALGONEURODYSTROPHIE ?

Le terme algoneurodystrophie est un synonyme d'algodystrophie. « Algodystrophie, causalgie, atrophie de Sudeck ou encore syndrome épaule/main sont aujourd'hui regroupés sous la dénomination de syndrome douloureux régional complexe (SDRC) », rappelle la spécialiste.

**Quels sont les premiers symptômes de**

**la maladie ?**

- Des sensations de brûlures et/ou des douleurs intenses très localisées, souvent d'apparition soudaine ;
- Une raideur articulaire ;
- Une hypersensibilité de la peau au moindre effleurement.

« L'algodystrophie se caractérise par des douleurs et une impotence fonctionnelle qui s'accompagnent parfois de signes physiques comme un gonflement, des changements de température (le membre peut être froid ou chaud) voire des changements de coloration de la peau, qui peut être rouge ou blanche (troubles vasomoteurs).

Comme toute douleur chronique, les répercussions sont importantes : troubles du sommeil, anxiété, irritabilité, fatigue, isolement ou syndrome dépressif.

### QUELLES SONT LES CAUSES ?

Les mécanismes précis restent aujourd'hui encore mal compris. « On sait que l'algodystrophie survient généralement après un traumatisme ou une chirurgie orthopédique. À partir de là, le système nerveux autonome s'emballe et déclenche une réaction excessive : gonflement, rougeurs, pics de douleur, sueurs... », détaille le médecin algologue.

**Combien de temps dure une algodystrophie du genou ?**

La durée d'une algodystrophie du genou est très variable. « Chez certains, la dou-

leur cesse en quelques jours ; chez d'autres cela va prendre plusieurs mois, indique la spécialiste. Plus la prise en charge est précoce, plus la guérison sera rapide et complète. »

**Scintigraphie osseuse, IRM : comment poser le diagnostic ?**

Le diagnostic est essentiellement clinique. « Les examens complémentaires – analyses de sang, radiographies, imagerie par résonance magnétique (IRM), scintigraphie osseuse – servent avant tout à exclure une autre cause orthopédique ou inflammatoire », confirme le Dr Agnès Suc.

L'affection s'accompagne souvent d'une errance médicale : symptômes atypiques, examens souvent normaux et absence de lésions visibles pouvant laisser penser, à tort, que c'est psychologique.

### TRAITEMENT : COMMENT SOIGNER L'ALGODYSTROPHIE ?

La prise en charge de l'algodystrophie du genou est globale et multidisciplinaire. « Outre la prescription de médicaments antidouleur (antalgiques) il est crucial de remettre les patients en mouvement. En effet, la tendance à l'immobilité aggrave les symptômes », insiste la spécialiste. La rééducation (kinésithérapie), la balnéothérapie, les patches anesthésiques ou la neurostimulation transcutanée (TENS) peuvent aider à rompre ce cercle vicieux.

Royaume-Uni

## Un spectaculaire gouffre engloutit des péniches dans le Shropshire

Un impressionnant effondrement de terrain s'est produit dans le comté du Shropshire, au nord-ouest de l'Angleterre, provoquant l'effondrement d'une partie du canal de Llangollen et l'engloutissement de plusieurs péniches. La scène, filmée et largement relayée sur les réseaux sociaux, a conduit les autorités britanniques à déclarer un « incident majeur ». L'incident s'est produit lorsque le sol sous le canal a soudainement cédé, ouvrant un énorme gouffre. L'eau s'est alors rapidement échappée, vidant une portion entière du canal et laissant plusieurs bateaux prisonniers du trou béant ou dangereusement inclinés. Les images montrent des péniches glissant vers la cavité, impuissantes face à l'effondrement.

Face à la gravité de la situation, la police locale et les services de secours ont immédiatement bouclé la zone et appelé le public à l'éviter. Des équipes de pompiers et d'ingénieurs ont été déployées afin de sécuriser les lieux et d'empêcher toute aggravation de l'effondrement. Plusieurs personnes présentes à bord des péniches ont pu être



évacuées à temps, et aucun blessé n'a été signalé, un point souligné par les autorités comme relevant d'une « chance exceptionnelle ». Selon les premières estimations, le gouffre atteindrait plusieurs dizaines de mètres de largeur, rendant les opérations de réparation particulièrement complexes. Les experts évoquent déjà des travaux de longue durée, qui pourraient s'étendre sur plusieurs mois, afin de reconstruire le canal et de récupérer les bateaux endommagés.

Très fréquenté par les plaisanciers et les touristes, le canal de Llangollen est un axe emblématique du réseau fluvial britannique. Sa fermeture temporaire constitue un coup dur pour l'économie locale et pour les propriétaires de péniches, contraints d'attendre une solution durable. Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes de l'effondrement, les premières hypothèses évoquant une fragilisation du sous-sol ou une défaillance structurelle liée à l'ancienneté de l'ouvrage.

Etats-Unis

## Une panne d'électricité paralyse tous les robotaxis en plein milieu des carrefours

Une ville dans le noir et des véhicules autonomes en panique. Samedi, une importante coupure de courant a touché San Francisco (Etats-Unis), provoquant des dysfonctionnements importants chez les robotaxis de Waymo, rapporte Bloomberg. La panne a démarré vers 13 heures et connu son pic deux heures plus tard, affectant plus de 130.000 habitants et de nombreux équipements publics. Les feux de circulation ont cessé de fonctionner, perturbant le trafic dans les rues... et provoquant la confusion des taxis autonomes sans conducteur de la filiale d'Alphabet. De nombreux robotaxis Waymo ont été aperçus s'arrêtant net au

milieu de la route et ne repartant pas, incapables d'analyser les informations reçues dans leur environnement. « L'ampleur de la coupure de courant a mené à des situations où nos véhicules sont restés arrêtés plus longtemps que d'habitude », a admis une porte-parole de l'entreprise dans un communiqué dimanche. « Cela a contribué aux embouteillages au plus fort de la panne. » Les robotaxis ont rapidement été récupérés et garés ou ramenés au dépôt. Waymo assure avoir été « proactif » pour décongestionner le trafic, tandis que les pompiers et la police s'activaient pour limiter le chaos dans la ville, rapporte CNBC. Selon le fournisseur d'énergie Pacific Gas &

Electricity, 21.000 personnes n'avaient toujours pas d'électricité dimanche matin. La panne serait due à un incendie qui a provoqué des dommages « importants et étendus » d'après les autorités. Après une pause, les robotaxis de Waymo ont pu reprendre du service dimanche après-midi. « Nous nous engageons à nous assurer que notre technologie s'ajuste au flux du trafic durant de tels événements », a précisé la porte-parole. De son côté, Elon Musk a indiqué sur X que les robotaxis de Tesla n'avaient pas été affectés par l'énorme panne. Mais eux ne fonctionnent pas sans la présence d'un humain derrière le volant.

## Taiwan touché par un séisme de magnitude 6,1

Le centre-ville de Kaohsiung, la troisième ville de Taïwan, vu depuis une montagne à Kaohsiung le 23 décembre 2025 - Crédit: I-Hwa Cheng-AFP Un séisme de magnitude 6,1 a frappé ce mercredi 24 décembre le sud-est de Taïwan, a annoncé l'agence météo de l'île, sans que des dégâts ne soient rapportés dans l'immédiat. Le séisme s'est produit à 17h47

locales à une profondeur de 11,9 kilomètres dans le comté de Taitung, selon l'administration météorologique centrale de Taïwan. L'île de Taïwan est souvent touchée par des séismes en raison de sa situation au carrefour de trois plaques tectoniques qui s'entrechoquent, près de la ceinture de feu du Pacifique - la zone la plus active au monde. L'année dernière, au mois d'avril, un puissant séisme de magni-

tude 7,5 avait frappé Taïwan, faisant au moins 17 morts et plus de 1.100 blessés. Ce séisme avait été le plus grave depuis le tremblement de terre de magnitude 7,6 qui avait frappé Taïwan en septembre 1999 et fait 2.400 morts, la pire catastrophe qu'ait connue cette île. Taïwan est une île située au sud-est de la Chine continentale dont l'indépendance n'est pas reconnue par la Chine.

Allemagne

## Un conducteur percute un arrêt de bus, trois personnes blessées

Les autorités ont indiqué que le conducteur, un homme de 32 ans, a été arrêté et placé en détention. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de l'incident. View on euronews Une voiture a percuté un arrêt de bus à Giessen, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Francfort, en Allemagne, ce lundi 22 décembre. Trois personnes ont été blessées dans l'incident, ont annoncé les autorités. Le conducteur, un homme de 32 ans et de nationalité azérbaidjanaise, a été placé en détention, a-t-il été précisé. "Les circonstances exactes de l'incident sont actuellement inconnues", a déclaré la police, ajoutant que l'enquête est en cours. Selon les autorités, le conducteur est entré en collision avec deux véhicules circulant dans la même direction avant de heurter des piétons à un arrêt de bus. Le conducteur a ensuite circulé pendant un certain temps dans sa voiture Audi avant d'être arrêté et détenu par la police. Le ministre de l'Intérieur du Land du Hess, Roman Poseck, a indiqué qu'un "motif politique ou terroriste semble actuellement peu probable".

Canada

## Déguisés en pères Noël et en lutins, ils volent 3.000 dollars de nourriture et la redistribuent aux nécessiteux

Un vol spectaculaire s'est produit dans un supermarché de Montréal (Canada), lundi 15 décembre 2025. Des hommes déguisés en pères Noël et en lutins ont dérobé des produits d'une valeur de 3.000 dollars canadiens, soit plus de 1.800 euros, rapporte le média local Urbania. Il était près de 21h30 lorsque trois hommes habillés en pères Noël sont entrés dans le magasin. Prétextant participer à une œuvre de charité, ils ont rempli leur panier de denrées alimentaires. Mais une fois à la caisse, les voleurs ont alerté leurs complices à l'extérieur. Déguisés en lutins, ces derniers ont fait irruption dans le commerce avant de s'emparer des sacs de courses et de prendre la fuite.

Egypte

## La plus ancienne barque pharaonique va être restaurée en public

La barque solaire du roi Khéops, présentée comme "le plus grand et le plus ancien artefact en bois de l'histoire de l'humanité", a été déplacée mardi au Grand Musée égyptien (GEM), où sa restauration sera menée aux yeux de tous durant les quatre prochaines années. Dans le hall de son pavillon dédié, un bâtiment de quelque 4.000 m² spécialement conçu pour l'abriter, les restaurateurs égyptiens ont installé la première des 1.650 planches de bois qui recomposeront l'embarcation funéraire royale. Ce musée annexe expose aussi une autre barque solaire de la même époque, trouvée en 1987. Les deux embarcations sont considérées comme "les plus anciens bateaux archéologiques connus et le plus grand vestige organique découvert dans l'histoire de l'humanité", selon Issa Zidan, directeur général des restaurations au GEM. "Nous assistons aujourd'hui à l'un des projets de restauration les plus importants du XXIème siècle", a résumé le ministre du Tourisme Sherif Fathi. "C'est un projet important pour le musée, pour l'histoire et pour l'humanité", a-t-il ajouté. Le programme est financé par l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), qui a octroyé une subvention de 3,5 millions de dollars (environ 3 million d'euros), en plus de l'envoi de spécialistes nippons aux côtés des équipes égyptiennes. Construite il y a environ 4.600 ans, sous le règne du roi Khéops, bâtisseur de la Grande Pyramide, la barque en bois de cèdre et d'acacia, longue d'environ 43,5 mètres, avait été découverte en 1954 à Guizeh. Les fouilles n'ont commencé qu'en 2011. M. Zidan a indiqué à l'AFP que les planches en bois "avaient subi une dégradation thermique et étaient dans un état très fragile, c'est pourquoi les missions archéologiques hésitaient à entreprendre ce projet. " Les archéologues ont traité les planches de la barque et ses rames en bois avec des "matériaux organiques reconnus mondialement", selon M. Zidan, "tels que la nano-cellulose et l'hydroxypropylcellulose." Depuis son inauguration en novembre, "le musée accueille en moyenne 15.000 visiteurs par jour", a indiqué à l'AFP le directeur, précisant que certains jours, la fréquentation atteignait 27.000 visiteurs.



2

09h55 TFou  
11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les douze coups de midi  
12h55 Petits plats en équilibre  
13h00 JT 13h  
13h50 Petits plats en équilibre  
13h55 Au cœur des Restos du cœur  
14h00 Météo  
14h05 Le plan parfait du Père Noël  
15h30 Maman, j'ai encore raté l'avion  
17h30 Star Academy, la quotidienne  
18h30 Ici tout commence  
19h10 Demain nous appartient  
19h55 Météo  
20h00 JT 20h  
20h45 Petits plats en équilibre  
21h00 Météo  
21h10 Booder fête ses 20 ans  
22h35 Booder fête ses 20 ans  
23h55 Vendredi, tout est Booder  
00h35 Les 12 coups  
01h50 Programmes de la nuit



3

06h33 Odo  
06h54 Odo  
07h09 Forêt magique super joyeuse  
07h20 Forêt magique super joyeuse  
07h31 Forêt magique super joyeuse  
07h43 Angelo dans la forêt mystérieuse  
09h04 Sauvages  
10h32 Bambi, l'histoire d'une vie dans les bois  
11h47 Paddington au Pérou  
13h31 Le Routard  
14h56 Les boules de Noël  
16h24 God Save the Tuche  
17h56 Partir un jour  
19h31 Minecraft, le film  
21h10 Dragons  
23h13 Le Secret de Khéops  
01h44 Une pointe d'amour  
03h05 Douilly : Hier j'arrête !  
04h23 The One Note Man  
04h46 Bonjour l'asile



06h20 Scènes de ménages  
08h10 Scènes de ménages : un Noël complètement givré  
09h25 Scènes de ménages : un Noël complètement givré  
10h40 Scènes de ménages  
11h30 Scènes de ménages  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h35 Scènes de ménages  
13h40 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h50 Un jour, un doc  
17h30 La roue de la fortune  
18h35 La meilleure boulangerie de France  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h40 Scènes de ménages  
21h10 Le Roi Soleil à Versailles  
22h05 Le Roi Soleil à Versailles  
22h55 Le Roi Soleil : dans les secrets d'un grand retour  
00h05 Notre-Dame de Paris - les grandes retrouvailles 25 ans après

06h27 Les Pyjamasques  
09h20 Tobie Lolness  
10h26 Theodosia  
11h00 Escales en France  
11h30 Nos balades gourmandes  
12h00 Météo  
12h05 Outremer.l'info  
12h20 ICI 12/13  
14h40 Le 47e Festival international du cirque de Monte-Carlo  
17h20 La p'tite librairie  
17h25 Duels en familles  
18h00 Slam  
18h50 Journal Météo Climat  
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions  
20h00 Tout le sport  
20h25 Un si grand soleil  
20h45 Un si grand soleil  
21h10 Cassandre  
22h45 Cassandre  
00h10 Journal Météo Climat  
00h15 Meurtres à...  
01h45 Meurtres à...  
03h20 La p'tite librairie  
03h25 Samedi d'en rire  
08h35 Invitation au voyage  
09h25 La panthère des neiges  
11h00 Laponie, la légende des premières montagnes  
11h45 Merveilles nordiques  
13h00 Voyage gourmand  
13h35 Mayerling  
15h45 Désirée  
17h55 Invitation au voyage  
18h40 Christmas in Vienna 2025  
19h45 Arte journal  
20h05 Bestiaire de Noël : Entre le renne et l'âne gris  
20h50 La minute vieille belge  
20h55 Orgueil et préjugés  
22h55 Jane Austen : La littérature, passionnément  
23h50 Alexandre Desplat et l'Orchestre de Paris : De Paris à Hollywood  
00h05 "Giselle" à l'Opéra national de Finlande  
01h55 Concert de la Saint-Sylvestre 2022 avec les Berliner Philharmoniker  
03h25 Bestiaire de Noël : Entre le renne et l'âne gris

# TÉLÉVISION

15



21h10

## BOODER FÊTE SES 20 ANS



Pour célébrer ses vingt ans de carrière, Booder offre un gala d'humour exceptionnel, rempli d'émotion, de surprises et de galères. Alors qu'il rêve d'un show millimétré, il découvre en arrivant au théâtre que rien ne se passera comme prévu : son père a littéralement "remercié" toute l'équipe de production pour prendre les rênes de l'événement, et la remplacer par la famille Booder. Sauf que cette famille, dont tous les membres sont interprétés par un Booder grimpé et métamorphosé, est un vrai festival de catastrophes. L'humoriste tente de garder le contrôle car cette soirée doit se terminer en apothéose : une performance finale d'un invité mystère très attendue.

2

21h10

## PRODIGES



La magie de Noël se poursuit avec la deuxième demi-finale de "Prodiges". Après une première demi-finale remplie d'émotions, douze nouveaux jeunes talents entre en lice pour convaincre le jury composé de la chorégraphe et danseuse étoile Marie-Claude Pietragalla, du violoncelliste Gautier Capuçon, et de la soprano Julie Fuchs. À l'issue de cette deuxième soirée, le jury devra sélectionner, par catégorie, les deux Prodiges qui l'ont le plus convaincu, permettant aux téléspectateurs de découvrir les douze finalistes de Prodiges 2025. Ce numéro est également l'occasion de revoir sur scène Monroe, la lauréate de la onzième saison de "Prodiges".



21h24

## DRAGONS



Perchée sur une île battue par les vents et les vagues, la bourgade viking de Beurk survit tant bien que mal sous la menace constante des dragons. Ces créatures légendaires, aussi variées que redoutables, sèment la terreur parmi les habitants, réduisant leurs journées à une lutte sans merci pour leur survie. À la tête du village, Stoïk la Brute incarne cette résistance acharnée, menant ses guerriers dans une guerre sans fin contre les bêtes ailées.  
**Acteur:** Mason Thames (Harold Horrib' Haddock III), Gerard Butler (Stoïck la Brute), Nico Parker (Astrid Hofferson), Nick Frost (Gueulfor), Gabriel Howell (Rustik Jorgenson).  
**Réalisateur:** Dean DeBlois



## Burundi

# Les réfugiés congolais face à une chute drastique de l'aide alimentaire

La chute drastique de l'aide alimentaire risque d'impacter lourdement les milliers de congolais réfugiés au Burundi, alerte, lundi, le Programme alimentaire mondial (PAM). Asphyxié par de graves déficits de financement, le PAM a déjà amputé de 25% les rations alimentaires destinées aux réfugiés au Burundi, alors que le pays fait face à un afflux massif de Congolais fuyant le regain de violence au Sud-Kivu, à l'est de la République démocratique du Congo. Selon l'agence onusienne, des rations ramenées à 75% ne couvrent en réalité que la moitié des besoins alimentaires minimaux. Une nouvelle baisse à 50% signifierait que les réfugiés ne recevraient plus qu'un quart de ces besoins essentiels. «Ce scénario compromettrait gravement les objectifs humanitaires visés», a averti le PAM dans son dernier rapport, soulignant que la situation pourrait encore se détériorer, au point de menacer la survie de milliers de réfugiés à l'aube de 2026. Déjà réduites de trois quarts, les rations placent désormais le PAM face à une rupture imminente de l'approvisionnement, attendue dès janvier 2026. Une perspective qui met en péril la continuité de l'aide alimentaire. «Le déficit de financement actuel et la rupture de l'approvisionnement qui en résulte limitent également la capacité d'action du PAM», alerte l'agence. Faute de financements supplémentaires dans les prochains jours, une nouvelle réduction des rations pourrait devenir la solution de dernier recours, bien que non recommandée par le PAM.

## Après cinq ans de guerre civile

# La Birmanie organise des élections



La junte birmane organise à partir de dimanche des élections législatives qu'elle présente comme une étape vers la réconciliation, près de cinq ans après s'être emparée du pouvoir et avoir déclenché une guerre civile. L'ancienne cheffe du gouvernement civil Aung San Suu Kyi est en prison depuis le coup d'état militaire de février 2021, qui a mis fin à l'expérience démocratique d'une décennie dans le pays. De nombreux pays, ainsi que l'ONU, ont critiqué le processus électoral, vu comme une tentative de la junte de redorer son blason. L'élection, sur trois tours, doit s'étaler pendant un mois, et a été précédée par une vague de répression de tout semblant d'opposition. La Birmanie, qui compte quelque 50 millions d'habitants, est aux prises avec une guerre civile meurtrière et le scrutin ne se tiendra pas dans les zones contrôlées par les rebelles. "Les militaires essaient juste de légaliser le pouvoir qu'ils ont pris par la force", a déclaré à l'AFP un habitant de la ville de Myitkyina, dans le nord. "Presque personne ne s'intéresse à cette élection. Mais certains craignent d'avoir des problèmes s'ils s'abstiennent".

## Pour empêcher les frappes israéliennes sur Ghaza

# L'Egypte, le Qatar et la Turquie font appel aux Etats-Unis

Une source bien informée a déclaré lundi que des responsables de haut niveau de l'Égypte, du Qatar et de la Turquie ont contacté des responsables américains de haut niveau, leur demandant d'empêcher Israël de porter des frappes ou de lancer une attaque sur la bande de Ghaza. L'appel comprenait une demande d'interdiction des frappes israéliennes à l'intérieur de la ligne jaune et à d'autres endroits. Cette demande a également été formulée lors d'une réunion tenue ce week-end entre l'émissaire du président américain Donald Trump, Steve Witkoff, le ministre des affaires étrangères égyptien, Badr Abdel Ati, le ministre des affaires étrangères turc, Hakan Fidan, et le premier ministre et ministre des affaires étrangères qatari, Sheikh Mohammed bin Abdul Rahman Al Thani. Lors des discussions de ce week-end, des hauts responsables des trois pays qui ont facilité la question ont suggéré d'aboutir à un accord avec le Hamas, dans lequel le mouvement démilitariserait ses armes "lourdes" - définies comme des armes offensives - ne conservant que des armes légères. Une source proche des discussions a déclaré: "Le message de ces responsables était: vous ne voulez pas reprendre la guerre. Vous ne croyez pas non plus qu'une force multinationale désarmerait le Hamas, c'est donc la proposition qui pourrait fonctionner en ce moment". Cette proposition a été répétée à plusieurs reprises au cours des derniers mois, y compris lors des discussions entre les médiateurs et les hauts responsables du Hamas, et est maintenant présentée officiellement à l'administration Trump. Les responsables israéliens ont répété à plusieurs reprises ces dernières semaines qu'Israël ne consentirait à la réhabilitation de la bande de Ghaza qu'après le retour des restes du dernier otage, Ron Givli, et le désarmement total du Hamas. Cependant, les pays intermédiaires estiment que les deux processus doivent se faire simultanément. Un diplomate régional a déclaré au Post: "Si vous voulez que le Hamas accepte de se débarrasser d'une partie de ses armes, vous devez leur offrir quelque chose en retour, cela pourrait prendre la forme de la reconstruction de Ghaza". Les États-Unis travaillent avec le Qatar, la Turquie et l'Égypte à la création d'un conseil de paix à Ghaza prochainement. Par ailleurs, les discussions se poursuivent sur la création de divers organes pour gérer la bande de Ghaza. Trump a annoncé la formation d'un "Conseil de paix" comprenant des leaders régionaux et européens, qui sera révélé au début de



l'année prochaine. En ce qui concerne le gouvernement technocratique proposé pour gérer Ghaza, une liste de noms a été soumise à Israël et elle est actuellement en cours d'examen par les agences de renseignement israéliennes. Les responsables israéliens ont clarifié qu'ils n'accepteraient aucune implication de personnalités affiliées à l'Autorité palestinienne ou au Hamas dans ce gouvernement. Une source bien informée a déclaré au Washington Post: "La prochaine étape majeure concernant Ghaza est la réunion entre Trump et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu la semaine prochaine". Elle a ajouté: "Il y a de l'espoir que cela accélère l'approbation de la liste d'approbations établie par le gouvernement technocratique. Tout est maintenant entre les mains des agences (Shabak) et du Mossad, et nous attendons maintenant seulement l'approbation finale".

## L'ONU met en garde

# La guerre au Soudan entre dans une phase plus meurtrière

De hauts responsables politiques et humanitaires de l'ONU ont décrit lundi une situation sécuritaire et humanitaire fortement détériorée, marquée par des attaques aveugles, des gains territoriaux croissants des Forces de soutien rapide (FSR) et des dangers croissants pour les civils, les travailleurs humanitaires et les casques bleus. Le conflit a éclaté en avril 2023. Dans un contexte de lutte de pouvoir entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF), les combats se sont depuis propagés à travers le pays, dévastant des villes, déplaçant des millions de personnes et plongeant certaines régions, notamment au Darfour, dans la famine. Le sous-secrétaire général aux affaires politiques, Khaled Khiari, a déclaré que les craintes selon lesquelles la saison sèche entraînerait une recrudescence des combats s'étaient confirmées. "Chaque jour qui passe apporte son lot de violence et de destructions effarantes", a déclaré M. Khiari aux ambassadeurs. Les civils endurent des souffrances immenses et inimaginables, sans qu'on entrevoie la fin». Ces dernières semaines, le conflit s'est concentré sur la région du Kordofan, où les RSF ont réalisé d'importants gains territoriaux, s'emparant de Babanusa dans le Kordofan occidental le 1er décembre, suivi une semaine plus tard par la prise de Heglig dans le Kordofan méridional – un champ pétrolier clé et un centre de traitement pour les exportations de pétrole brut du Soudan du Sud. Kadugli et Dilling, toutes deux situées dans le Kordofan du Sud, sont désormais soumises à un siège de plus en plus strict, marqué par des bombardements et des frappes de drones continus. Selon certaines

informations, des militaires des Forces armées soudanaises (SAF) se sont retirés de certaines zones vers le Soudan du Sud, tandis que les forces sud-soudanaises se sont déployées au Soudan pour protéger les infrastructures pétrolières de Heglig. "Ces développements reflètent la nature de plus en plus complexe du conflit et son ampleur régionale croissante. M. Khiari a mis en garde, prévenant que les pays voisins du Soudan pourraient être entraînés dans une guerre plus large si la situation n'est pas résolue. D'après des responsables de l'ONU, l'utilisation croissante de drones par les deux camps constitue une tendance particulièrement alarmante. Le 4 décembre, une école maternelle de Kalogi, dans le Kordofan du Sud, a été touchée, suivie d'une attaque contre l'hôpital qui prenait en charge les victimes.